CMJN

Journal des Appels d'Offres & Offres d'Emplois

JAO — Journal des Appels d'Offres et Offres d'Emplois — www.jaoguinee.com

DNMP — ONFPP — ARMP Guinée — Transparence - Equité - Efficacité — Aguipe — Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi

N°690 / LUNDI 22 JUILLET 2024 | **Hebdomadaire / www.jaoguinee.com** | **Prix : 3000 GNF**

APPELS D'OFFRES

AFD — METFPE / AFD

- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....P/05/06
- AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/06

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

- AVIS DE DEMANDE DE COTATION.....P/07
- NOTE D'INFORMATION.....P/07
- AVIS D'APPEL D'OFFRES.....P/08
- AVIS D'APPEL D'OFFRES.....P/09/10

MINISTÈRE DES POSTES

- SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET.....P/11/12/13

MINISTÈRE DE LA CULTURE

- LETTRE D'INVITATION AUX CANDIDATS.....P/13

MINISTÈRE DE LA SANTE

- AVIS DE REPPORT.....P/14
- AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL.....P/14

SONAP

- AVIS D'APPEL D'OFFRES.....P/15

MESRSI

- AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL.....P/16
- AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL.....P/17

Conseil

Comment éduquer son enfant avec bienveillance

OFFRES D'EMPLOIS

FAO

- AVIS DE RECRUTEMENT.....P/03/04

PNUD

- AVIS DE RECRUTEMENT.....P/06

ADN

- AVIS DE RECRUTEMENT.....P/15

SCOOP GUINEE

Imprimerie Vision2000com

Comment éduquer son enfant avec bienveillance

Une discipline positive pour une meilleure santé mentale et physique, et une enfance heureuse.
Tout parent, à un moment ou à un autre, est en proie au doute quant à la manière d'éduquer son enfant. En effet, lorsqu'il faut s'occuper d'un bébé qui pleure ou d'un adolescent en colère, il est parfois très difficile de garder son calme. Pour autant, personne ne souhaite en arriver aux cris ou à la violence, qui ne résolvent en rien les problèmes.

Heureusement, il existe d'autres méthodes plus efficaces, telles que la discipline positive. Nous nous sommes entretenus avec Lucie Cluver, professeur à l'Université d'Oxford, spécialiste de l'aide sociale à la famille et à l'enfance et mère de deux jeunes garçons, pour comprendre comment cette approche pouvait aider les parents à établir des relations positives avec leurs enfants et leur enseigner les notions de responsabilité, de coopération et d'autodiscipline.

À quoi sert la discipline positive ?
« A priori, aucun parent ne souhaite crier, ni frapper ses enfants ; mais cela nous arrive parfois lorsqu'on est stressé et qu'on ne voit pas d'autre issue », explique la professeur.

Les données probantes sont claires : les cris et les coups ne servent à rien, si ce n'est à faire plus de mal que de bien à long terme. S'ils sont répétés, ils génèrent un « stress toxique » permanent qui peut avoir des conséquences néfastes sur le reste de la vie de l'enfant et l'exposer à un risque accru de décrochage scolaire, de dépression, de consommation de drogues, de suicide et de maladies cardiaques.

D'après Lucie Cluver, cela revient au même que de prescrire un médicament alors qu'on sait qu'il ne fonctionne pas et qu'il rend malade. « Quand quelque chose ne marche pas, il faut chercher une autre solution », ajoute-t-elle.

Plutôt que d'insister sur la punition et sur l'interdit, la discipline positive met l'accent sur le développement d'une relation parent-enfant saine et sur la mise en place de règles claires en matière de comportement. Et la bonne nouvelle pour tous les parents, c'est que cette méthode fonctionne ! Voici donc quelques conseils pour commencer à la mettre en pratique :

1. Passer du temps en tête-à-tête avec son enfant
Une bonne relation demande qu'on lui consacre du temps, qui plus est lorsqu'il s'agit de ses enfants. « 20 minutes par jour suffisent, même cinq. Il est possible d'associer ce temps partagé à une autre activité, comme chanter en faisant la vaisselle par exemple, ou discuter en étendant le linge », poursuit la professeur. « Ce qui importe c'est de porter son attention sur l'enfant. Éteignez votre téléviseur, coupez votre portable, mettez-vous à leur niveau et passez du temps uniquement avec eux ».

2. Insister sur le positif
En tant que parents, nous prêtons souvent davantage attention aux aspects négatifs du comportement de nos enfants, que nous ne manquons pas de leur faire remarquer. Ces derniers, pouvant y voir un moyen d'attirer notre attention, ont alors tendance à perpétuer leur mauvaise conduite plutôt qu'à y mettre un terme.

Pourtant, les enfants adorent qu'on les complimente : cela leur permet de se sentir aimés et uniques. « Soyez attentifs aux moments où votre enfant fait quelque chose de bien et félicitez-le, même s'il ne s'agit que de cinq minutes passées à jouer calmement avec son frère ou sa sœur. Cela encourage chez lui l'envie de bien se comporter, et vous évite ainsi de multiplier les rappels à l'ordre », précise L. Cluver.

3. Fixer des règles claires
« Dire à son enfant ce qu'on attend précisément de lui s'avère beaucoup plus efficace que de lui dire ce qu'il ne doit pas faire. Quand on demande à un enfant de ne pas faire de bêtises, ou d'être sage, il ne comprend pas nécessairement ce qu'on attend de lui. À l'inverse, des instructions claires, telles que "ramasse tes jouets et remets-les dans la boîte, s'il te plaît", lui indiquent précisément ce qu'il doit faire et augmentent les chances que l'enfant fasse effectivement ce qu'on lui demande ».

« Il est toutefois important de fixer des règles raisonnables. Si exiger d'un enfant qu'il ne fasse pas de bruit pendant des heures semble compliqué, cela est néanmoins envisageable pendant les quelques minutes dont vous aurez besoin pour passer un appel. On sait de quoi nos enfants sont capables, il faut simplement en tenir compte et ne pas leur demander l'impossible », explique Lucie Cluver.

4. Distraire de manière créative
« Lorsqu'un enfant se montre difficile, lui proposer une activité plus positive peut s'avérer utile », poursuit-elle. « En focalisant son attention sur autre chose – en changeant de sujet, en faisant un jeu, en le conduisant dans une autre pièce ou en l'emmenant en promenade, par exemple – on peut arriver à ce qu'il réoriente son énergie vers un comportement positif ».

Le moment auquel on intervient est également primordial. Pour éviter le caprice, il convient d'être attentif au comportement de l'enfant pour pouvoir agir dès que les choses s'enveniment. Déceler l'instant où l'enfant commence à s'agiter, à s'énerver ou à convoiter le même jouet que son frère ou sa sœur permet en effet d'agir avant que la situation ne dégénère.

5. Sanctionner dans le calme
Grandir consiste, en partie, à comprendre que les actes sont suivis de conséquences. Expliquer cette relation de cause à effet à un enfant est un procédé assez simple pour l'encourager à mieux se comporter tout en lui enseignant la notion de responsabilité.

En expliquant à votre enfant les conséquences auxquelles il s'expose s'il ne se comporte pas bien, vous lui laissez une chance de bien faire. Par exemple, vous pouvez lui dire que s'il n'arrête pas de gribouiller sur les murs, vous mettrez un terme à son temps de jeu. Ce faisant, vous le prévenez tout en lui laissant une chance de modifier son comportement.

S'il n'obéit pas, appliquez la sanction calmement, sans montrer de colère. « Et félicitez-vous lorsque vous y arrivez, car ce n'est pas facile », ajoute L. Cluver.

S'il obéit, en revanche, félicitez-le : ainsi, vous créerez un cercle vertueux pour votre enfant. Cette méthode de sanction dans le calme permet ainsi aux enfants de savoir à quoi s'attendre quand ils ne se comportent pas bien.

Par ailleurs, la parentalité positive requiert d'être cohérent. C'est pourquoi il est très important de s'en tenir aux sanctions annoncées, lesquelles doivent par ailleurs être réalistes. Par exemple, si confisquer le téléphone de votre adolescent pendant une heure est envisageable, le faire pendant une semaine entière risque d'être difficile à tenir.

Créer des liens avec un enfant en bas âge
Passer du temps en tête-à-tête avec son enfant en bas âge peut être très amusant, et ne coûte rien ! « On peut jouer à imiter les expressions de son visage, à taper sur des casseroles avec des cuillères, ou encore chanter avec lui. Des études ont par ailleurs démontré que jouer avec son enfant était bénéfique pour son développement cérébral. », indique L. Cluver.

Créer des liens avec un enfant plus grand
Les adolescents cherchent également la reconnaissance et aiment savoir qu'on les apprécie. Le temps que vous partagez avec eux en tête-à-tête leur importe donc beaucoup. « Même s'il ne le montre pas toujours, un adolescent est généralement ravi que ses parents s'amusent à danser avec lui ou lui parlent de son chanteur préféré. Cela permet de créer une relation qui a du sens pour lui », précise Lucie Cluver.
« Et quitte à parler des attentes que vous avez de lui, demandez-lui de participer à l'élaboration de certaines règles », suggère-t-elle. « Asseyez-vous autour d'une table et définissez ensemble les règles de la maison. Votre enfant pourra également vous aider à définir les conséquences d'un mauvais comportement. Participer à ce processus l'aidera à prendre conscience du fait que vous comprenez qu'il est en train de devenir autonome », poursuit-elle.

journaldesappelsdoffres@yahoo.fr / journaldesappelsdoffres@gmail.com
N° de compte B.I.G : 004 000 1571000601 67
J.A.O - N° 253/PR/TPI/K/C/2011 - BP/ 4034 Conakry / Quartier Sandervalia

ADMINISTRATEUR GENERAL:
Directeur de Publication
Ahmed Chamsoudine Cherif
664 23 78 73 / 655 23 78 73 / 628 23 78 73

RESP. COMMERCIAL ET LOGISTIQUE:
Lancine Condé
620 63 12 92

Administrateurs
Alpha S Bah Fisher: 666 35 64 42

COMPTABILITE & ABONNEMENT:
Mohamed Maciré Conté
621 35 93 03 / 666 32 58 76

MONTAGE /GRAPHISME/INFOS
Fodé Abdoulaye Camara
Aka Moriah

664 932 996 / 625 242 334
cfodeabdoulaye@gmail.com
fodeabdoulayec07@gmail.com

Impression: Vision 2000 Communication Plus

SA FRI CAR S.A
Société Africaine de Courtage d'Assurances et de Réassurances
Member of the GIB Africa Alliance
Votre Assureur conseil en toutes branches
COURTAGE, SERVICING BROKER ET AUDIT D'ASSURANCES
Email : safricar@yahoo.fr , Site : www.safricar.com
Contact : 628 13 29 91 / 664 22 62 56 / 664 46 36 46
Almamya, Commune de Kaloum Immeuble FMR ''AIR WELL''
CONFIEZ NOUS VOS ASSURANCES ET DORMEZ SUR LES DEUX OREILES

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS
Terms of Reference for PSA.NAT * Termes de Reference pour Consultant NPP □ / PSA □
Nombre minimum d'années d'expériences requises: 1yr 5yrs □ 12yrs □

Job Title:	Consultant National, ingénieur spécialiste en agroforesterie			
Division/Department:	**FAO-GUINEE**			
Programme/Project Number:	UNJP/GUI/030/PBF			
Duty Station:	Conakry avec déplacements à l'intérieur du pays			
Expected Start Date of Assignment:	15/07/2024	**Duration:**	11 mois	
Reports to:	***Name:*** ***Dr Gualbert GBEHOUNOU***	***Title:***	Représentant de la FAO	

GENERAL DESCRIPTION OF TASK(S) AND OBJECTIVES TO BE ACHIEVED

Sur appel à candidature du fonds de consolidation de la paix des Nations Unies (PBF), dans le cadre de la fenêtre « Initiative de promotion de l'égalité des sexes », les Agences des Nations (PNUD et FAO) et l'ONG CARE International ont, sous le Lead du PNUD, préparé et soumis une note conceptuelle au PBF avec focus sur « Gestion des Ressources Naturelles ». Cette note conceptuelle étant approuvée, un document de projet a été élaboré en collaboration avec les cadres des services des départements sectoriels concernés par le projet, sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD).

Ce projet qui couvre 12 communes, des préfectures de Gaoual, Siguiri et Mandiana a pour objectif de renforcer l'implication des femmes et des jeunes filles/femmes dans la gestion des ressources naturelles dans les localités ciblées, à travers l'appropriation des textes nationaux et internationaux, relatifs l'engagement des femmes et des jeunes filles dans la gestion des ressources naturelles. De même, la prise en compte de leurs besoins en matière de participation à la gestion des ressources issues de l'exploitation minière et forestière. Il développera des actions d'autonomisation en faveur des groupements dirigés par des femmes et jeunes filles, afin de réduire les conflits liés à l'accès et au contrôle des ressources naturelles notamment la terre, l'eau, le bois, la faune et la flore. Les actions de contrôle citoyen menées par les organisations féminines et de jeunes vont améliorer l'accès équitable aux ressources issues de l'exploitation minière et forestière.

En outre, le projet permettra aux femmes et jeunes filles de développer des initiatives de résilience face à la destruction progressive de l'environnement par les activités d'exploitation forestière et minière.
Pour y parvenir, plusieurs interventions sont prévues avec l'implication de l'ensemble des acteurs dans un esprit d'appropriation et de durabilité. Les bénéficiaires de ce projet, sont les jeunes filles/femmes de 15 à 35 ans selon la charte africaine de la jeunesse et les femmes actives de 36 à 65 ans.

L'exécution des activités du projet sera assurée et coordonnée par les deux agences du Système des Nations Unies (SNU) en Guinée, à savoir : le PNUD (Agence lead) et la FAO et l'Organisation non gouvernementale CARE International, en collaboration avec les services déconcentrés et décentralisés de l'Etat et les ONG partenaires opérationnels de mise en œuvre des activités sur le terrain. Sur la base de leurs mandats et avantages comparatifs respectifs, les organisations partenaires œuvreront pour la consolidation de la paix à travers : (i) l'implication des femmes et jeunes dans la gestion des ressources naturelles, (ii) le renforcement de la résilience agro-pastorale grâce à une gestion rationnelle des ressources, (iii) le développement des activités génératrices de revenus et (iv) le renforcement de la cohésion sociale.

Pour assurer le suivi de la mise en œuvre du projet sur le terrain, il est nécessaire de recruter un consultant national qui sera basé à Conakry et qui effectuera des déplacements à l'intérieur du pays pour coordonner les activités du projet avec les partenaires (agences UN, services déconcentrés et décentralisés, ONG locales, etc.). Ce consultant national recherché sera de profil d'ingénieur en agroforesterie avec une expérience avérée dans le développement rural, la gestion des ressources naturelles et le règlement des conflits.

POSITION HIERARCHIQUE

Sous la supervision générale du Représentant de la FAO en Guinée, la supervision directe du chargé de programme de la FAO et du point focal du projet, en collaboration avec les autres partenaires impliqués, le Consultant National sera chargé de suivre toutes les étapes d'exécution du projet et coordonnera avec les partenaires opérationnels sur le terrain, la réalisation des activités relevant du mandat de la FAO.

TACHES ET RESPONSABILITES

- Assurer, en collaboration avec les collègues du PNUD et CARE International, le suivi du plan validé de mise en œuvre du projet sur le terrain ;
- Participer aux missions conjointes avec les autres partenaires et les services techniques déconcentrés et décentralisés de l'Etat, sur l'identification des bénéficiaires et la validation des sites d'intervention retenus par le projet ;
- Participer à l'organisation de sessions d'identification des micro-projets générateurs des revenus et d'utilité communautaire;
- Préparer les protocoles d'accord de tous les partenaires opérationnels identifiés ;
- Superviser l'encadrement et les appuis apportés aux bénéficiaires du projet par les ONG partenaires dans les préfectures couvertes (Gaoual, Siguiri et Mandiana) ;
- Appuyer les ONG partenaires dans l'élaboration des TDR et modules de formation des bénéficiaires sur le terrain ;
- Superviser la réalisation des infrastructures d'intérêt communautaire qui seront réalisés sous la responsabilité des ONG partenaires ;
- Superviser la mise en œuvre des Activités Génératrices de Revenus (AGR) à travers des appuis techniques, l'accès au financement, encadrement et suivi ;
- Mettre en place un système de gestion des commandes - réceptions et distributions d'intrants agroforestiers en faveur des bénéficiaires;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre des protocoles d'accord établis avec les ONG partenaires, en collaboration avec les autres membres de l'équipe du projet et proposer, au besoin, des mesures de corrections des défaillances ;
- Collecter, analyser et faire la synthèse des rapports des différents partenaires ;
- Participer aux différentes réunions des partenaires et les cadres de concertation qui seront organisés dans le cadre du projet ;
- Préparer les rapports semestriels et final du projet;
- Exécuter toute autre tâche demandée par les services compétents de la FAO.

KEY PERFORMANCE INDICATORS

- Les procédures de la FAO sont bien appliquées ;
- La supervision des activités du projet est bien assurée ;
- La coordination des activités du projet relevant de la FAO est assurée avec les autres partenaires ;
- Des rapports de qualité sont transmis à temps et validés ;

Expected Outputs:	Required Completion Date:
✓ Le plan d'action de mise en œuvre du projet validé est bien suivi ; ✓ Des protocoles d'accord avec les partenaires opérationnels sont élaborés et bien suivis ; ✓ Les activités du projet sont réalisées et suivies sur le terrain conformément au chronogramme ; ✓ Quatre rapports (dont trois rapports semestriels et un rapport final du projet) sont élaborés et validés ; ✓ Des rapports de suivi conjoint sont périodiquement produits et soumis. ✓ Un plan de visibilité des actions du projet sur le terrain est élaboré en collaboration avec le chargé de communication de la FAO ;	Fin du projet

LES CANDIDATURES SERONT EXAMINÉES AU REGARD DES CRITÈRES SUIVANTS :

CONDITIONS MINIMALES À REMPLIR

- Diplôme d'études supérieures (Master ou Ingénieur Agroforesterie) ou dans un domaine disciplinaire connexe.
- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'environnement, agroforesterie, agriculture, gestion de conflits dans un contexte de développement rural.
- Expertise avérée dans les domaines suivants :
  - o Gestion des ressources naturelles;
  - o Protection de l'environnement;
  - o Gestion de conflits et genre;
  - o Promotion de la bonne gouvernance ;
  - o Gestion de projets
  - o Suivi Evaluation
- Maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais (un atout).
- Être de la Nationalité Guinéenne.

COMPETENCES DE BASE EXIGEES PAR LA FAO

- Attention portée aux résultats ;
- Avoir l'esprit d'équipe ;
- Avoir un bon sens de la communication ;
- Établissement de relations constructives ;
- Partage des connaissances et amélioration continue.

APTITUDES TECHNIQUES/ FONCTIONNELLES

- Très bon sens de l'organisation et aptitude à respecter des échéanciers serrés.
- Capacité à prioriser les tâches.
- Capacité à travailler d'une manière harmonieuse et efficace dans une équipe multiculturelle et multidisciplinaire.
- Excellentes qualités de rédaction.
- Excellentes qualités relationnelles et aptitude à entretenir des relations de travail efficaces avec l'équipe du projet.
- Expérience dans la rédaction de documents écrits de haute qualité pour une grande variété de publics.
- Une expérience au sein du Système des Nations Unies ou autres PTFs (avoir une expérience avec la FAO est un atout).
- Capacité de travailler sous pression.
- Bonne connaissance des pratiques agricoles résilientes et respectueuses de l'environnement.
- Bonne connaissance des méthodes de prévention et de gestion de conflits.
- Parfaite maîtrise de l'outil informatique et du pack office (World, Excel, PowerPoint, Outlook).

Prière de noter que tous les candidats doivent adhérer aux valeurs de la FAO – engagement envers l'Organisation, respect de chacun, intégrité et transparence. La FAO applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de harcèlement. Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- La FAO ne perçoit de frais à aucun stade du recrutement (dépôt de candidature, entretien, traitement du dossier).
- Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas examinés. Pour toute question ou demande de clarification, s'adresser à: FAO-GN@fao.org en mettant en l'objet de votre message le titre du Poste.
- Les candidatures reçues après la date de clôture de l'avis ne seront pas acceptées.
- Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la suite du processus.

LA FAO EST UN ESPACE NON-FUMEUR.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT COMPRENDRE :

1. Une lettre de motivation ;
2. Un curriculum vitae actualisé ;
3.Une copie du Diplôme universitaire supérieur (maîtrise ou équivalent) et autres pièces attestant la qualification du candidat.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas examinés.

COMMENT POSTULER:

Les dossiers seront reçus par email : FAO-GN@fao.org jusqu'au 9 Août 2024, à 12 heures date limite de dépôt.
Seules les candidatures reçues par cette adresse seront prises en considération.
Les candidatures reçues après la date de clôture de l'avis ne seront pas acceptées.
Il sera mentionné à l'objet de votre message, ce qui suit :
UNJP/GUI/030/PBF : Consultant National, ingénieur spécialiste en Agroforesterie
Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

La FAO se réserve le droit de ne contacter que les candidats (e)s qui seront présélectionné(e)s.

Conakry le 18/7/2024

Dr Gualbert GBEHOUNOU
Représentant de la FAO

République de Guinée

Travail - Justice – Solidarité

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAGEL)

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

Pays : République de Guinée
Nom projet : Projet Régional de Cartographie de la Fertilité des Sols en Guinée
Secteur : Agriculture
Mode de Financement (MdF): Le Mode de Financement conforme à la Charia
Numéro du Financement : Prêt - BID N° GIN 1034

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un financement d'un montant de 2 340 000 USD sous la forme d'un prêt de la Banque Islamique de Développement (BID) pour financer le Programme Régional de Cartographie de la Fertilité des Sols en Guinée et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour l'acquisition de biens, travaux et services connexes et de services de consultants nécessaires dans le cadre de ce projet.

2. Le projet comprendra les composantes suivantes :

Composante A : Cartographie des principales propriétés physico-chimiques du sol
Composante B : Echantillonnage et analyse du sol
Composante C : Essais randomisés contrôlés de réponse des cultures aux engrais
Composante D : Renforcement des capacités et formation
Composante E : Appui à la gestion et à la coordination du projet
Composante F : Audit

Et nécessitera l'acquisition de biens, travaux et services suivants :

- Acquisition de matériels informatiques et bureautiques (ordinateurs, tablettes, logiciels, imprimantes, GPS, clés USB, onduleurs, bureaux, climatiseurs, Fauteuils) ;
- Acquisition d'intrants chimiques (engrais, produits phytosanitaires, produits chimiques de laboratoire) ;
- Acquisition de semence ;
- Acquisition de véhicules ;
- Travaux de construction de laboratoire, mise en place et à l'échelle d'un laboratoire spectral et ;
- Recrutement d'un Cabinet d'Audit et d'un consultant.

3. Les acquisitions financées par la BID seront effectuées conformément aux Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et services connexes dans le cadre des Projets financés par la BID (édition avril 2019, révisée en février 2023) et sont ouvertes à tous les soumissionnaires éligibles, tels que définis dans ces Directives.

4. Les acquisitions de services de consultants seront effectuées conformément aux Directives pour l'acquisition de Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la BID (édition avril 2019, révisée en février 2023).

5. Les avis spécifiques de passation des marchés pour les acquisitions à effectuer par Appel d'Offres National (AON) , consultation de fournisseurs et les Appels à Manifestations d'Intérêt pour les services de consultants seront publiés au fur et à mesure qu'ils seront disponibles, sur le site internet de la Banque Islamique de Développement et sur d'autres sites de large diffusion tels que : UNDB Online, DG Markert et dans les journaux nationaux de large diffusion comme Le LYNX, le Journal des Appels d'Offres et sur les sites web www.jaoguinee.com, www.communiquées224.com.

6. Les candidats intéressés et éligibles, qui souhaitent prendre part aux compétitions pour la fourniture de biens, travaux et services de consultants pour le projet, ou qui désirent obtenir des informations additionnelles, sont invités à contacter le Bénéficiaire à l'adresse ci-dessous :

7. Adresse du Bénéficiaire :

Bénéficiaire : Programme Régional de Cartographie de la Fertilité des sols en Afrique de l'Ouest-République de Guinée.
A l'attention de : Monsieur Alseny BANGOURA, Coordonnateur du Projet
Quartier : Carrière, Commune de Dixinn – Conakry ; République de Guinée
Tel. : (+224) 622 121 439- Email : farinya2@gmail.com

Fait à Conakry, le 14 Mai 2024

Le Coordonnateur
Alseny BANGOURA

PROJET D'APPUI À L'INSERTION ET À L'EMPLOI DÉCENT PAR LA FORMATION PROFESSIONNELLE (PAIED-FP)

APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT (AMI) POUR UNE MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DE TROIS (3) ÉCOLES PUBLIQUES DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN GUINÉE. SÉLECTION DE CONSULTANTS (CABINET D'ARCHITECTURE / BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES / BUREAUX D'ÉTUDES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE).

1. Contexte

Le Ministère de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (METFPE) de la République de Guinée a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (l'"AFD"), pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à l'Insertion et à l'Emploi Décent par la Formation Professionnelle (PAIED-FP). et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre d'une mission de maitrise d'œuvre d'exécution des travaux de réhabilitation et/ou d'extension d'infrastructures de trois écoles publiques de formation professionnelle relevant du Ministère.

2. Description des services

Le présent AMI s'adresse aux firmes de consultants (cabinets d'architecture ; bureaux d'études techniques ; bureaux d'études de maîtrise d'œuvre ou groupements de maîtrise d'œuvre).

Les Services du Consultant auront pour objet la réalisation d'une mission complète de maîtrise d'œuvre (MOE contrôle et supervision) des travaux d'entreprises pour la réhabilitation et l'extension des trois (3) écoles de formation professionnelle ciblées par le projet PAIED-FP. Les services confiés au Consultant comprennent la réalisation des missions suivantes :

- les relevés topographiques ;
- les études géotechniques ;
- les études techniques et architecturales d'avant-projet sommaire, détaillé, les plans et la préparation ou constitution du dossier de consultation d'entreprises ;
- l'assistance au Maitre d'Ouvrage dans le processus de passation des marchés de travaux et mobilier ;
- le contrôle et la supervision de l'exécution des travaux jusqu'à la réception, y compris le suivi de la période de parfait achèvement, et la validation des études d'exécution produites par les entreprises.

Les surfaces prévisionnelles prévues en réhabilitation ou extension sont indiquées ci-dessous :

ETABLISSEMENTS	REHABILITATION (m²)	CONSTRUCTION NEUVE (m²)
Ecole Normale des Professeurs d'Enseignement Technique et Professionnel (ENPETP) de Matoto	2075	899
Ecole Nationale d'Agriculture et d'Elevage (ENAE) de Koba	2453	540
Ecole Nationale des Agents Techniques des Eaux et Forêts (ENATEF) de Mamou	1067	303

Le METFPE invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

3. Eligibilité

Les candidats devront remplir les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD, qui sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers», disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous traitants.

Les références et qualifications des Sous traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.Compétences et qualifications requises

Le Candidat, seul ou en groupement, devra présenter a minima les compétences suivantes pour être sélectionné dans la liste restreinte:

Compétence 1 : Architecture

Compétence 2 : Ingénierie des structures.

Compétence 3 : Ingénierie des fluides (électricité, climatisation, plomberie, assainissement).

Il est également demandé que le Candidat possède (à travers un co-traitant le cas échéant) :

- la qualification pour l'exercice de l'architecture en Guinée - afin d'assurer les démarches administratives nécessaires à l'obtention de permis de construire.
- la qualification pour l'exercice de l'ingénierie BTP en Guinée.

4. Dossier de Manifestation d'intérêt

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services et qu'ils possèdent les qualifications professionnelles requises. Le dossier de Manifestation d'intérêt devra ainsi comporter :

- Registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM) ou un statut notarié (à présenter également pour chaque co-traitant en cas de groupement) ;
- Preuve d'inscription à l'Ordre National des Architectes de Guinée (ONAG) ;
- Preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs BTP de Guinée (ONIBAT)
- Chiffre d'affaires des trois (3) dernières années (pour chacun des co-traitants en cas de groupement) à présenter dans le tableau AMI-01 :
- Tableau de justification des compétences à présenter dans le tableau AMI-02 (en identifiant pour chacune des 3 compétences requises le co-traitant qui porte la compétence, le cas échéant) ;
- Présentation des références listées dans le tableau AMI-02, au moyen des fiches type AMI-03 dûment remplies pour chaque référence, et accompagnées pour chaque référence d'une attestation de bonne exécution (ABE) ;
- Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale, dont le formulaire est joint en Annexe, à fournir signée avec la candidature, sans modification du texte.

5. Analyse des candidatures et constitution de la liste restreinte

L'expérience des Candidats qualifiés sera évaluée au moyen des références de projets similaires à l'objet du marché présentés dans le dossier.

Les références présentées devront correspondre à des projets de construction ou réhabilitation de bâtiment livrés entre 2017 et 2024. La date retenue pour comptabiliser une expérience sera celle de la réception provisoire des travaux.

Le caractère similaire des références sera apprécié sur la base des critères suivants en lien avec la nature des Services demandés :

Ampleur des marchés :

Critère 1 : Production d'études architecturales sur un projet de construction neuve et de réhabilitation/extension de bâtiment, d'un montant travaux TCE supérieur à 11 milliards GNF H.T ou de Surface Utile (S.U.) supérieure à 1.500 m².

Critère 2 : Production d'études techniques (structures et/ou fluides) sur un projet de construction neuve ou de réhabilitation de bâtiment, d'un montant travaux TCE supérieur à 11 milliards GNF H.T ou de Surface Utile (S.U.) supérieure à 1.500 m².

Critère 3 : Mission de supervision des travaux sur un projet de construction neuve ou de réhabilitation de bâtiment, d'un montant travaux TCE supérieur à 11 milliards GNF H.T.

Domaine d'expertise technique :

Critère 4 : Production d'études architecturales sur un projet de construction de bâtiment de logement ou hôtelier au minium en R+1 d'un montant de travaux TCE supérieur 11 milliards GNF H.T.

Critère 5 : Direction de l'exécution de travaux en site occupé (site contenant d'autres bâtiments maintenus en service durant les travaux) pour la construction et/ou la réhabilitation de bâtiments d'un montant de travaux TCE supérieur 11 milliards GNF H.T.

Contexte géographique :

Critère 6 : Réalisation en Guinée et/ou un pays similaireet en langue française des références présentées au titre des critères précédents (Ampleur des marchés et Domaine d'expertise technique).

Sera rejetée toute candidature qui ne présenterait pas l'un des éléments suivants :

- Inscription à l'ONAG
- Au moins une référence pour chacun des cinq (5) critères

Les références suivantes ne seront pas prises en compte dans l'analyse :

- projets non livrés entre 2017 et 2024

Les cinq ((5) meilleures références de chaque candidat seront sélectionnées et permettront de dresser une liste restreinte de Candidats en fonction du nombre de critères de similarité remplis sur l'ensemble de ces cinq (5) références. Il est donc demandé au candidat de ne pas présenter un nombre excessif de références pertinentes sachant que les références moins bonnes que les cinq (5) meilleures ne seront pas prises en compte dans l'évaluation.

NB : Les meilleures références du Candidat sont celles pour lesquelles le plus de critères de similarité sont remplis simultanément. En cas de groupement, les références sont analysées à l'échelle du groupement.

Le METFPE dressera une liste restreinte de cinq (5) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.
En cas d'égalité entre plusieurs candidats pour la 5ème place dans la liste restreinte, les candidats seront départagés en fonction des critères suivants, par ordre de priorité :

- Nombre le plus élevé de références remplissant simultanément le plus de critères.
- Candidat dont le mandataire présente le chiffre d'affaires le plus élevé (moyenne des 3 dernières années).

6. Modalités de remise des manifestations d'intérêt
Les Manifestations d'Intérêt doivent être envoyées sous format .pdf par courrier électronique aux adresses ci-dessous pour 05 septembre 2024 à 15h 30 (heure de Conakry – Guinée) : la date d'envoi du courrier électronique en fera foi. En cas de difficultés d'envoi direct, le candidat peut procéder par lien téléchargeable de manière simple sans exigence de mode de passe.

Destinataire : prmp@metfp.gov.gn
Copie à : sniem@metfp.gov.gn
Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en adressant leurs questions par courrier électronique aux adresses suivantes :
Destinataire : prmp@metfp.gov.gn
Copie à : sniem@metfp.gov.gn

Le 19/07/2024
P/Le Ministre P.O
Le Secrétaire Général
Le Secrétaire Général
Dr Julien BONGONO

Programme des Nations Unies pour le Développement

RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E) CHARGE(E) DE LA REVISION DE LA POLITIQUE NATIONALE DU GENRE (PNG)-PNUD GUINEE

Le PNUD/ GUINEE recherche un(e) consultant(e) national(e) chargé de l'actualisation de la politique nationale du genre et son alignement avec l'Agenda 2063 et 2030 des ODD ainsi que sur les dispositions relatives au protocole de la ZLECAf sur le commerce des femmes et des jeunes-PNUD Guinée.

Les candidats intéressés sont priés de consulter la version intégrale des termes de référence et les procédures de soumissions à travers le lien :
PROCUREMENT NOTICE : https://procurement-notices.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=22108

Date limite de remise des candidatures : Pour postuler, nous vous prions de soumettre votre candidature au plus tard : le 29 juillet 2024

Reference number : UNDP-GIN-00217
LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES

REPUBLIQUE DE GUINEE
Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (METFPE)

AVIS A CANDIDATURE N°002/DMP/METFP/2024
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANTS DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DE LA STRATEGIE DE DIGITALISATION DE L'ETFPE

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, a bénéficié d'un appui financier de l'IFEF et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles) relatif au « Recrutement d'un consultant individuel pour réaliser la mise en place de la stratégie de digitalisation de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle et de l'Emploi ».

2. Les services prévus au titre de cette prestation visent à utiliser cette stratégie digitale comme levier pour la modernisation de son système éducatif et comme garant de l'alignement de ses actions avec les priorités nationales. Le Consultant devra accomplir, pour le compte du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, les tâches suivantes à titre indicatif :

- Améliorer l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle par l'adoption de technologies numériques pour étendre la portée des programmes existants, offrir des ressources éducatives en ligne et faciliter l'apprentissage à distance;
- Moderniser l'enseignement technique et professionnel en intégrant des outils numériques innovants pour actualiser les méthodes pédagogiques et aligner les formations avec les exigences du marché de l'emploi;
- Renforcer les compétences numériques chez les apprenants, les formateurs et les professionnels pour répondre à la demande croissante de compétences numériques dans tous les secteurs de l'économie ;
- Faciliter l'insertion professionnelle en développant des services en ligne dédiés à l'emploi, tels que des plateformes de mise en relation entre les diplômés et les employeurs, des systèmes de gestion de carrière, et des outils d'aide à la recherche d'emploi ;
- Optimiser la gestion interne en exploitant les technologies numériques pour améliorer l'efficacité administrative, simplifier les processus, réduire les coûts, et améliorer la collecte et l'analyse des données relatives à l'éducation et au marché du travail ;
- Renforcer la communication et l'engagement en exploitant les canaux numériques tels que les sites web et les réseaux sociaux pour une interaction plus efficace avec les parties prenantes, y compris les étudiants, les éducateurs, les employeurs et la société civile ;
- Fonder les politiques et la planification sur les données en utilisant des données numériques pour mieux comprendre les tendances en matière d'emploi et d'éducation, évaluer l'efficacité des programmes existants, et formuler des politiques basées sur des preuves pour orienter les actions futures du Ministère

3. La mission s'exécutera sur une durée maximale de six (06) mois à compter de la signature du contrat. A cet effet, le consultant sélectionné devra produire ultérieurement un calendrier d'exécution qui tienne compte de ce délai.

4. Qualification et expériences requises du consultant
Le consultant doit avoir un diplôme en Stratégie Marketing, Marketing Digital ou diplôme équivalent (Bac + 4, Bac + 5), jouissant des connaissances dans le domaine de digitalisation. Il doit justifier d'au moins dix ans (10) années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'élaboration de stratégie de digitalisation. Le consultant doit justifier de deux (02) références techniques dans le domaine de digitalisation et avoir une bonne expérience des prestations en Guinée, en Afrique de l'Ouest et plus globalement en Afrique sub-saharien.

5. Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi invite les candidats intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur expérience et leurs compétences démontrant qu'ils sont qualifiés pour la prestation (documentation, cv, diplômes, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables).

6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux dispositions du décret D/333/PRG/SGG portant Code des Marchés Publics.
7. Les consultants retenus sur la liste restreinte seront évalués selon les critères suivants :

- Qualification générale 30 points
- Expériences spécifiques 60 points
- Expérience de la région 10 points

La note minimale pour être éligible est de 70 points sur 100.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du METFP, tel : (+224) 621 28 34 36 email : prmp@metfp.gov.gn au bureau de la PRMP du METFP à Taouyah rogbané / corniche Nord, Commune de Ratoma BP : 6278 Conakry- République de Guinée (3eme étage) de 8 heure à 17 heures du lundi au vendredi.
9. Les expressions d'intérêt rédigée en français doivent être déposées à l'adresse ci-dessus et porter expressément la mention « Recrutement d'un consultant individuel pour réaliser la mise en place de la stratégie de digitalisation de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle et de l'Emploi ». au plus tard le 05 août 2024.

Le 19/07/2024
P/Le Ministre P.O
Le Secrétaire Général
P/ la Ministre P.O
Le Secrétaire Général
Dr Julien BONGONO
Le Secrétaire Général
Dr Julien BONGONO

REPUBLIQUE DE GUINEE
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu de la Banque africaine de Développement et du Fonds africain de développement un prêt FAD et un don FAD en vue du financement du Projet de Production Alimentaire d'Urgence en Guinée (PPAU/AEFPF-GUINEE). Il est attendu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de Acquisition de Cinq Cent (500) tonnes de Semences Certifiées de Riz.

2. L'Unité de Gestion du Projet (UGP) invite, par le présent avis, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous plis fermés, pour l'acquisition de Cinq Cent (500) tonnes de semences certifiées supplémentaire de riz en un lot unique :

• Lot unique : Acquisition de Cinq Cent (500) tonnes de Semences certifiées de Riz

3. Le délai de livraison des biens est de 30 jours à partir de la date de notification du marché.

4. Les fournisseurs remplissant les conditions de qualification définis dans les données particulières de la demande de cotation peuvent soumettre une offre. Ces conditions de qualifications se résument comme suit : Avoir une expérience d'au moins deux marchés similaires en tant que Fournisseur, réalisés au cours de l'une des années suivantes (2020, 2021, 2022, 2023,) pour le compte d'un projet, de l'administration publique en République de Guinée et/ou d'une autre administration publique de la sous-région d'Afrique de l'Ouest.

5. Le dossier de consultation peut être téléchargé gratuitement sur le site suivant : ***https://jaoguinee.com/archive/wp-content/uploads/2024/07/VF2.pdf ou en envoyant une demande à l'adresse électronique suivante : batigou@yahoo.fr, scamara2@magel.gov.gn, kstraore@magel.gov.gn***

6. Toutes les offres doivent être déposées sous plis fermés au plus tard le 05 Aout 2024 à 10 heures 30 TU à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Adresse :
Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de l'Entreprenariat Agricole des Jeunes (PATAG-EAJ) organe d'exécution du Projet PPAU Coordination du Projet, sis à Quartier Kipé Centre Emetteur, Commune de Ratoma Transversal No2 en face de l'Immeuble Séta Motors, Conakry, République de Guinée Tel:+224 621 35 82 51/623 28 81 46, E-mail : soulcam418@gmail.com batigou@yahoo.fr, ppau2022@gmail.com

Le Coordinateur
Atigou BALDE
8/07/2024

REPUBLIQUE DE GUINEE
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE GUINEENNE ET DE L'ENTREPRENARIAT AGRICOLE DES JEUNES (PATAG –EAJ)
PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE CONTRATS DE CONSULTANTS
DANS LE CADRE DES PROJETS FINANCES PAR LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
NOTE D'INFORMATION

Nom du Projet/Etude : Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et l'Entreprenariat Agricole des Jeunes (PATAG-EAJ)
Numéro de Prêt/Don : 5900150002251/5900155014554
Nom de la Demande de Propositions (DDP) : NA
Méthode de sélection : Consultants individuels

Date de publication de l'AMI :28 Juillet 2023
Date de publication de la DDP :NA
Date d'ouverture des Manifestations d'intérêt : 15 Aout 2023 à 10h30
Date d'ouverture de la proposition financière : 28 Avril 2024
Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié : 20 Mars 2024

Nom de l'attributaire du Contrat : Lacina KONE
Nationalité : Malienne
Adresse : Tél : (+223) 75 39 65 15 / 75 65 15 65 E-mail : kone.lacine@gmail.com
Montant du Contrat : 36 100 USD/ HT
Date de démarrage du Contrat : 25 Juin 2024
Durée d'exécution du Contrat : 60 jours calendaires

Synthèse de l'objet du Contrat : **RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INFORMATISE DE SUIVI EVALUATION DU PROJET ET LA FORMATION DES UTILISATEURS**
Nombre total de soumissionnaires : 04
Pour chaque soumissionnaire : Voir tableau ci-dessous

N°	Prénoms et nom	Score moyen	Rang
1	Lacina KONE	92	1er
2	Mignamou FANDY	67	2 ème
3	Mamadou Mouctard DRAME	41	3 ème
4	Mountaga DRAME	20	4 ème

N.B. : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.

Renseignements sur les autres soumissionnaires

Conakry le 18 Juillet 2024
Atigou BALDE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

PROJET DE PRODUCTION ALIMENTAIRE D'URGENCE (PPAU/AEFPF-GUINEE)
SECTEUR : AGRICULTURE

Référence de l'accord de financement :

N° d'identification du projet : P-GN-A00-009
Prêt No/Don No : 2100150043343/2100155042118
NOTE D'INFORMATION
Date de publication : 9 Février 2023
Pays : République de Guinée
Agence d'exécution : Unité de Gestion du Projet
Nom du Projet : ROJET DE PRODUCTION ALIMENTAIRE D'URGENCE (PPAU/AEFPF-GUINEE)
Demande de consultation : L'ACQUISITION DES SEMENCES HYBRIDES DE RIZ ET DE MAÏS EN DEUX LOTS (02) AU COMPTE DU PROJET DE PRODUCTION ALIMENTAIRE D'URGENCE (PPAU) / 2023
Numéro de la Demande de Consultation: N°2/MAGEL/PPAU/BIENS/2023
Lot 1 ; Semences hybrides de Riz
Lot 2 ; Semences hybrides de Mais
Méthode d'acquisition : Demande de Cotation (DC)
Préférence nationale (Oui ou Non) : Non
Préférence régionale (Oui ou Non) : Non
Numéro d'appel d'offres de l'Emprunteur : N°1 MAGEL/PPAU/BIENS/2023
Date de réception par la Banque du projet de DC : 5/02/2023
Date d'approbation par la Banque de la DC : 08/02/2023
Date d'émission de la DC : 9/02/2023
Date limite de remise des offres : 23/02/2023 à 10h 30 min
Date d'ouverture des offres : 23 /02/2023 à 11h 00 min
Date de réception par la Banque du rapport d'évaluation des offres : 06/04/2023

Date d'approbation par la Banque de l'évaluation : 17/04/2024
Lot 1 ; Semences hybrides de Riz
Nom de l'attributaire du Marché : EKAP GUINEE SARL
Nationalité : Guinéenne
Adresse : Tél : 622 29 47 82 faisant élection de domicile à Gbessia Cité de l'aire BP500 email ekapagro3000@gmail.com

Montant du Contrat lot 1 : 2 345 000 000 GNF HT
Date de démarrage du Contrat : 15/08/2024
Durée d'exécution du Contrat : Un (01) mois
Résumé de l'objet du Contrat : Lot 1 : Semences Hybride de Riz
Nombre total de soumissionnaires : Quatre (04).
Pour chaque soumissionnaire :

Soumissionnaire n° 1
Nom : Golf Guinea Investment-SA (GGI-SA)
Nationalité : Guinéenne
Adresse Tel : +224 664B471755/620 480037/625302170 Email oumarconde88@gmail.com
Prix des offres lus à haute voix : Lot 1: 500 000 000 GNF HT/HD
Prix évalués: Lot 1: 500 000 000 GNF HT/HD
Offres acceptées / rejetées : rejetées
Motifs de leur rejet : le soumissionnaire GGI-SA n'a pas fournie sa lettre de déclaration de garantie de l'offre ni l'agrément d'importation des semences et n'a présenté aucuns marchés similaires exécutés concernant l'Acquisition des Semences hybrides au courant des trois (3) dernières années (2020, 2021et 2022).

Soumissionnaire n° 2
Nom : GUINEE PRESTATION
Nationalité : Guinéenne
Adresse : Quartier Manquepat Commune de Kaloum Tel :+224 666 50 85 85 Email : etudesanoussynotaire@gmai.com
Prix des offres lus à haute voix : 2 250 000 GNF/ HT
Prix évalués: 2 250 000 GNF/ HT
Offres acceptées / rejetées : rejetée
Motifs de leur rejet : le soumissionnaire GUINEE PRESTATION GUINEE PRESTATION n'a présenté aucuns marchés similaires exécutés concernant l'Acquisition des Semences au courant des trois (3) dernières années (2020, 2021et 2022).

Soumissionnaire n° 3
Nom : Entreprise Tidiane Agriculture
Nationalité : Guinéenne
Adresse : Coléah Domino Autoroute face Morgue Donka BP 6297/Conakry, email : agrdiallo@yahoo.fr
Prix des offres lus à haute voix lot1: 6 250 000 000 GNF/ HT
Prix évalués lot1: 6 250 000 000 GNF/ HT
Offres acceptées / rejetées : acceptées
Motifs de leur rejet : Non applicable
Lot 2 : Semences hybride de Maïs
Nom de l'attributaire du Marché : Entreprise Tidiane Agriculture
Nationalité : Guinéenne
Adresse : Coléah Domino Autoroute face Morgue Donka BP 6297/Conakry, email : agrdiallo@yahoo.fr
Montant du Contrat lot2 : 770 000 000 GNF HT/HD
Date de démarrage du Contrat : 15/08/2024
Durée d'exécution du Contrat : Un(01) mois
Nombre total de soumissionnaires : Quatre (04).
Pour chaque soumissionnaire :

Soumissionnaire n° 1
Nom : Golf Guinea Investment-SA (GGI-SA)
Nationalité : Guinéenne
Adresse Tel : +224 664B471755/620 480037/625302170 Email oumarconde88@gmail.com
Prix des offres lus à haute voix : Lot 2: 70 000 000 GNF HT/HD
Prix évalués: Lot 2: 70 000 000 GNF HT/HD
Offres acceptées / rejetées : rejetées
Motifs de leur rejet : le soumissionnaire GGI-SA n'a pas fournie sa lettre de déclaration de garantie de l'offre ni l'agrément d'importation des semences et n'a présenté aucuns marchés similaires exécutés concernant l'Acquisition des Semences hybrides au courant des trois (3) dernières années (2020, 2021et 2022).

Soumissionnaire n° 2
Nom : GUINEE PRESTATION
Nationalité : Guinéenne
Adresse : Quartier Manquepat Commune de Kaloum Tel :+224 666 50 85 85 Email : etudesanoussynotaire@gmai.com
Prix des offres lus à haute voix : 440 000 000 GNF/ HT
Prix évalués: 440 000 000GNF/ HT
Offres acceptées / rejetées : rejetée
Motifs de leur rejet : le soumissionnaire GUINEE PRESTATION GUINEE PRESTATION n'a présenté aucuns marchés similaires exécutés concernant l'Acquisition des Semences au courant des trois (3) dernières années (2020, 2021et 2022).

Soumissionnaire n° 3
Nom : EKAP Guinée
Nationalité : Guinéenne
Adresse : Tél : 622 29 47 82 faisant élection de domicile à Gbessia Cité de l'aire BP500 email ekapagro3000@gmail.com
Prix des offres lus à haute voix lot2: 916 250 000GNF HT/HD
Prix évalués lot2: 916 250 000GNF HT/HD
Offres acceptées / rejetées : acceptées
Motifs de leur rejet : Non applicable

Conakry le 18 Juillet 2024

Atigou BALDE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

PROJET DE PRODUCTION ALIMENTAIRE D'URGENCE (PPAU/AEFPF-GUINEE)
SECTEUR : AGRICULTURE

Référence de l'accord de financement :

N° d'identification du projet : P-GN-A00-009
Prêt No/Don No : 2100150043343/2100155042118
NOTE D'INFORMATION
Date de publication : 4 Novembre 2023
Pays : République de Guinée
Agence d'exécution : Unité de Gestion du Projet
Nom du Projet : ROJET DE PRODUCTION ALIMENTAIRE D'URGENCE (PPAU/AEFPF-GUINEE)
Demande de consultation : Acquisition des Semences de Base en cinq (05) lots au compte du Projet de Production Alimentaire d'Urgence (PPAU).
Numéro de la Demande de Consultation: N°3/MAGEL/PPAU/BIENS/2023
LOT 1 : 50 tonnes de Semences de base de Riz
LOT 2 :10 tonnes de Semences de base de Maïs
LOT 3 : 20 000 boutures de Semences de base de Manioc
LOT 4 : 3 200 000 semenceaux de base d'Igname
LOT 5 : 500 tonnes de Semences de base de Pomme de Terre.
Méthode d'acquisition : Demande de Cotation (DC)
Préférence nationale (Oui ou Non) : Non
Préférence régionale (Oui ou Non) : Non
Numéro d'appel d'offres de l'Emprunteur : N°3 MAGEL/PPAU/BIENS/2023
Date de réception par la Banque du projet de DC : 5/02/2023
Date d'approbation par la Banque de la DC : 08/02/2023
Date d'émission de la DC : 4/11/2023
Date limite de remise des offres : 27/11/2023 à 10h 30 min
Date d'ouverture des offres : 27/11/2023 à 11h 00 min
Date de réception par la Banque du rapport d'évaluation des offres : 22/12/2023

Date d'approbation par la Banque de l'évaluation : 27/04/2024

LOT 1 : 50 tonnes de Semences de base de Riz
Nom : GUINEE PRESTATION
Nationalité : Guinéenne
Adresse : Quartier Manquepat Commune de Kaloum Tel :+224 666 50 85 85 Email : etudesanoussynotaire@gmai.com

Montant du Contrat lot 1 : 530 000 000 GNF HT
Date de démarrage du Contrat : 15/08/2024
Durée d'exécution du Contrat : Un (01) mois
Nombre total de soumissionnaires : Quatre (04).
Pour chaque soumissionnaire :

Soumissionnaire n° 1
Nom : SOCIETE AFRICA INVESTISSEMENT AND TRADING (SO.AFR.I.T)
Nationalité : Guinéenne
Prix des offres lus à haute voix : Lot 1: 600 000 000GNF HT/HD
Prix évalués: Lot 1: 600 000 000 GNF HT/HD
Offres acceptées / rejetées : rejetées
Motifs de leur rejet : le soumissionnaire SOCIETE AFRICA INVESTISSEMENT AND TRADING (SO.AFR.I.T) n'a pas fournie sa lettre de déclaration de garantie de l'offre ni l'agrément d'importation des semences

Soumissionnaire n° 2
Nom : Entreprise Tidiane Agriculture
Nationalité : Guinéenne
Adresse : Coléah Domino Autoroute face Morgue Donka BP 6297/ Conakry, email : agrdiallo@yahoo.fr
Prix des offres lus à haute voix lot1: 2 250 000 000GNF/ HT
Prix évalués lot1: 2 250 000 000 GNF/ HT
Offres acceptées / rejetées : acceptées
Motifs de leur rejet : Non applicable

Soumissionnaire n° 3
Nom : EKAP Guinée
Nationalité : Guinéenne
Adresse : Tél : 622 29 47 82 faisant élection de domicile à Gbessia Cité de l'aire BP500 email ekapagro3000@gmail.com
Prix des offres lus à haute voix lot1: 597 500 000 GNF HT/HD
Prix évalués lot1: 597 500 000 GNF HT/HD
Offres acceptées / rejetées : acceptées
Motifs de leur rejet : Non applicable

LOT 2 :10 tonnes de Semences de base de Maïs
Nom : EKAP Guinée
Nationalité : Guinéenne
Adresse : Tél : 622 29 47 82 faisant élection de domicile à Gbessia Cité de l'aire BP500 email ekapagro3000@gmail.com

Montant du Contrat lot 2 : 127 000 000 GNF HT
Date de démarrage du Contrat : 15/08/2024
Durée d'exécution du Contrat : Un (01) mois
Nombre total de soumissionnaires : Quatre (04).

Pour chaque soumissionnaire :
Soumissionnaire n° 1
Nom : SOCIETE AFRICA INVESTISSEMENT AND TRADING (SO.AFR.I.T)
Nationalité : Guinéenne
Prix des offres lus à haute voix : Lot 2: 150 000 000 GNF HT/HD
Prix évalués: Lot 2: 600 000 000 GNF HT/HD
Offres acceptées / rejetées : rejetées
Motifs de leur rejet : le soumissionnaire SOCIETE AFRICA INVESTISSEMENT AND TRADING (SO.AFR.I.T) n'a pas fournie sa lettre de déclaration de garantie de l'offre ni l'agrément d'importation des semences

Soumissionnaire n° 2
Nom : Entreprise Tidiane Agriculture
Nationalité : Guinéenne
Adresse : Coléah Domino Autoroute face Morgue Donka BP 6297/ Conakry, email : agrdiallo@yahoo.fr
Prix des offres lus à haute voix lot2: 450 000 000 GNF/ HT
Prix évalués lot2: 450 000 000 GNF/ HT
Offres acceptées / rejetées : acceptées
Motifs de leur rejet : Non applicable

Soumissionnaire n° 3
Nom : GUINEE PRESTATION
Nationalité : Guinéenne
Adresse : Quartier Manquepat Commune de Kaloum Tel :+224 666 50 85 85 Email : etudesanoussynotaire@gmai.com
Prix des offres lus à haute voix lot2: 150 000 000 GNF HT/HD
Prix évalués lot2: 150 000 000GNF HT/HD
Offres acceptées / rejetées : acceptées
Motifs de leur rejet : Non applicable

LOT 3 : 20 000 boutures de Semences de base de Manioc
Nom : Entreprise Tidiane Agriculture
Nationalité : Guinéenne
Adresse : Coléah Domino Autoroute face Morgue Donka BP 6297/ Conakry, email : agrdiallo@yahoo.fr

Montant du Contrat lot 3 : 150 000 000 GNF HT
Date de démarrage du Contrat : 15/08/2024
Durée d'exécution du Contrat : Un (01) mois

Nombre total de soumissionnaires : Trois (03).

Pour chaque soumissionnaire :

Soumissionnaire n° 1
Nom : SOCIETE AFRICA INVESTISSEMENT AND TRADING (SO. AFR.I.T)
Nationalité : Guinéenne
Prix des offres lus à haute voix : Lot 3: 200 000 000 GNF HT/HD
Prix évalués: Lot 3: 200 000 000 GNF HT/HD
Offres acceptées / rejetées : rejetées
Motifs de leur rejet : le soumissionnaire SOCIETE AFRICA INVESTISSEMENT AND TRADING (SO.AFR.I.T) n'a pas fournie sa lettre de déclaration de garantie de l'offre ni l'agrément d'importation des semences

Soumissionnaire n° 3
Nom : EKAP Guinée
Nationalité : Guinéenne
Adresse : Tél : 622 29 47 82 faisant élection de domicile à Gbessia Cité de l'aire BP500 email ekapagro3000@gmail.com
Prix des offres lus à haute voix lot3: 322 500 000GNF HT/HD
Prix évalués lot3: 322 500 000 GNF HT/HD
Offres acceptées / rejetées : acceptées
Motifs de leur rejet : Non applicable

LOT 4 : 3 200 000 semenceaux de base d'Igname
Nom : EKAP Guinée
Nationalité : Guinéenne
Adresse : Tél : 622 29 47 82 faisant élection de domicile à Gbessia Cité de l'aire BP500 email ekapagro3000@gmail.com

Montant du Contrat lot 4 : 7 700 000 000 GNF HT
Date de démarrage du Contrat : 15/08/2024
Durée d'exécution du Contrat : Un (01) mois
Nombre total de soumissionnaires : Quatre (04).
Pour chaque soumissionnaire :

Soumissionnaire n° 1
Nom : SOCIETE AFRICA INVESTISSEMENT AND TRADING (SO. AFR.I.T)
Nationalité : Guinéenne
Prix des offres lus à haute voix : Lot 4: 32 000 000 000 GNF HT/HD
Prix évalués: Lot 4: 32 000 000 000 GNF HT/HD
Offres acceptées / rejetées : rejetées
Motifs de leur rejet : le soumissionnaire SOCIETE AFRICA INVESTISSEMENT AND TRADING (SO.AFR.I.T) n'a pas fournie sa lettre de déclaration de garantie de l'offre ni l'agrément d'importation des semences

Soumissionnaire n° 2
Nom : Entreprise Tidiane Agriculture
Nationalité : Guinéenne
Adresse : Coléah Domino Autoroute face Morgue Donka BP 6297/ Conakry, email : agrdiallo@yahoo.fr
Prix des offres lus à haute voix lot4: 28 800 000 000 GNF/ HT
Prix évalués lot4: 28 800 000 000 GNF/ HT
Offres acceptées / rejetées : acceptées
Motifs de leur rejet : Non applicable

Soumissionnaire n° 3
Nom : Golf Guinea Investment-SA (GGI-SA)
Nationalité : Guinéenne
Adresse Tel : +224 664B471755/620 480037/625302170 Email oumarconde88@gmail.com
Prix des offres lus à haute voix lot4: 9 600 000 000 GNF HT/HD
Prix évalués lot4: 9 600 000 000 GNF HT/HD
Offres acceptées / rejetées : acceptées
Motifs de leur rejet : Non applicable

LOT 5 : 500 tonnes de Semences de base de Pomme de Terre

Nom : GUINEE PRESTATION
Nationalité : Guinéenne
Adresse : Quartier Manquepat Commune de Kaloum Tel :+224 666 50 85 85 Email : etudesanoussynotaire@gmai.com

Montant du Contrat lot 5 : 7 125 000 000 GNF HT
Date de démarrage du Contrat : 15/08/2024
Durée d'exécution du Contrat : Un (01) mois
Nombre total de soumissionnaires : Cinq (05).

Pour chaque soumissionnaire :
Soumissionnaire n° 1
Nom : SOCIETE AFRICA INVESTISSEMENT AND TRADING (SO. AFR.I.T)
Nationalité : Guinéenne
Prix des offres lus à haute voix : Lot 5: 32 000 000 000 GNF HT/HD
Prix évalués: Lot 5: 32 000 000 000 GNF HT/HD
Offres acceptées / rejetées : rejetées
Motifs de leur rejet : le soumissionnaire SOCIETE AFRICA INVESTISSEMENT AND TRADING (SO.AFR.I.T) n'a pas fournie sa lettre de déclaration de garantie de l'offre ni l'agrément d'importation des semences

Soumissionnaire n° 2
Nom : Entreprise Tidiane Agriculture
Nationalité : Guinéenne
Adresse : Coléah Domino Autoroute face Morgue Donka BP 6297/ Conakry, email : agrdiallo@yahoo.fr
Prix des offres lus à haute voix lot5: 22 500 000 000 GNF/ HT
Prix évalués lot5: 22 500 000 000 GNF/ HT
Offres acceptées / rejetées : acceptées
Motifs de leur rejet : Non applicable

Soumissionnaire n° 3
Nom : Golf Guinea Investment-SA (GGI-SA)
Nationalité : Guinéenne
Adresse Tel : +224 664B471755/620 480037/625302170 Email oumarconde88@gmail.com
Prix des offres lus à haute voix lot5: 13 500 000 000 GNF HT/HD
Prix évalués lot5: 13 500 000 000 GNF HT/HD
Offres acceptées / rejetées : acceptées
Motifs de leur rejet : Non applicable

Soumissionnaire n° 4
Nom : MC GROUPE SARL
Nationalité : Guinéenne
Prix des offres lus à haute voix lot5: 13 492 500 000 GNF HT/HD
Prix évalués lot5: 13 492 500 000 GNF HT/HD
Offres acceptées / rejetées : acceptées
Motifs de leur rejet : Non applicable

Conakry le 18 Juillet 2024

Atigou BALDE

SCOOP GUINEE

MORIAH LE GRAND
Infographe - Graphiste- photographe
CONCEPTION ET CRÉATION DE
Logotype - Magazine, Bulletin, Journal, Affiche, Flyers
Formation en infographiste
625 24 23 34 / 664 93 29 96

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité
Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique
Unité de Gestion du Projet
Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP).

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
RECRUTEMENT D'UN CABINDT POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE AU DEVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE DE VENTE TRANSFRONTALIÈRE DE LA CAPACITÉ INTERNET AUX PAYS VOISINS

Début : 22/ Juillet / 2024 ; **Date limite : 12 / Aout / 2024**

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) dans le cadre du Projet Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP), et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Cabinet pour l'Assistance Technique au Développement d'une Stratégie de Vente Transfrontalière de la Capacité Internet aux Pays Voisins.

2. L'objectif de développement du programme est d'accroître l'accès aux services haut débit et numériques grâce au développement et à l'intégration des marchés numériques dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Il permettra ainsi, au Gouvernement de créer des infrastructures pour le développement du numérique, garantir un accès au haut débit à tous pour accélérer la réalisation des objectifs nationaux et internationaux de développement.

Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre un ensemble d'activités organisées au tour des (5) composantes ci-après :

- **Composante 1 : Développement et intégration du marché de la connectivité**

Cette composante soutient les réformes visant à réduire les obstacles liés à la fourniture de services de télécommunications transfrontaliers par le biais de marchés ouverts ainsi qu'au déploiement d'infrastructures de connectivité à large bande dans le cadre d'une approche MFD. Cette composante vise à favoriser la concurrence dans le secteur des télécommunications, la baisse des coûts d'accès à internet, etc.

- **Composante 2 : Développement et intégration du marché des données**

Cette composante permet l'échange, le stockage et le traitement sécurisés des données à travers les frontières pour soutenir le déploiement régional et l'accès aux services, à l'innovation et à l'infrastructure basée sur les données par la réduction des restrictions régionales sur la libre circulation des données et l'augmentation des investissements dans ce domaine. Un marché des données plus intégré en Afrique de l'Ouest pourrait stimuler l'innovation et améliorer l'analyse des données, ce qui se traduirait par des avantages économiques et sociaux importants et des gains d'efficacité dans pratiquement tous les secteurs. Conformément aux objectifs régionaux, cette composante pourrait éventuellement inclure un soutien aux objectifs nationaux qui seraient essentiels pour tracer la voie de l'intégration.

- **Composante 3 : Développement et intégration du marché en ligne**

Cette composante soutient le développement et l'intégration du marché en ligne, ce qui créera un environnement propice à la fourniture et à l'accès transfrontaliers de biens ou de services numériques. Cette composante aiderait les gouvernements, les entreprises et les citoyens des pays participants à accéder et à fournir des services privés et publics en ligne, ainsi qu'à effectuer des achats en ligne de manière transparente à partir de n'importe où dans la région.

- Composante 4 « Gestion du projet »

Elle porte sur la mise en place d'une unité d'exécution du projet, qui sera responsable de la mise en œuvre de toutes les activités.

- **Composante 5. « Composante d'intervention d'urgence contingente CERC. »**

En reconnaissance de la vulnérabilité actuelle de la région et des pays aux chocs, une composante d'intervention d'urgence contingente (CERC) est ajoutée à la structure du projet pour fournir un soutien aux pays participants pour répondre rapidement aux crises et aux urgences, y compris les catastrophes climatiques et naturelles et les urgences de santé publique.

Elle aura une valeur initiale nulle mais pourra être financée pendant la mise en œuvre du projet pour permettre une réponse agile aux événements émergents, avec des fonds redirigés depuis d'autres composantes. L'inclusion du CERC au stade de la préparation, bien qu'avec un financement nul, offre la flexibilité nécessaire pour répondre à une urgence imminente ou réelle (telle que la COVID-19). Les dépenses de réponse à la crise pourraient couvrir, par exemple, la facilitation des paiements d'urgence aux groupes vulnérables de la population en utilisant l'argent mobile ; assurer la continuité des activités des fonctions gouvernementales essentielles, lorsque les fonctionnaires sont tenus de continuer à travailler à domicile ; ou le soutien aux MTPE, en particulier les plus touchées, pour résoudre leurs problèmes de liquidité immédiats, réduire les licenciements et éviter les faillites.
Le CERC n'est pas censé financer des travaux de génie civil pouvant induire des risques et/ou des impacts environnementaux et sociaux négatifs.

3. OBJECTIF DE MISSION

3.1 : Objectif Général

L'objectif général de cette mission est de développer une stratégie robuste et réalisable pour la vente transfrontalière de la capacité internet de la République de Guinée aux pays voisins.

3.2 : Objectifs Spécifiques

- Évaluer les capacités utilisées, disponibles et mobilisables à court et moyen terme pour le tran-sit, en tenant compte de l'évolution de la bande passante pour le marché intérieur de la Guinée et de l'évolution des capacités sur ACE et la future seconde connexion. Les analyses écono-miques déjà réalisées et en relation avec ce point sont à exploiter et à mettre à jour (études techniques et économiques pour l'extension du backbone) ;
- Réaliser une évaluation des capacités disponible sur le marché guinéen via la liaison ACE (état actuel de l'offre) ;
- Réaliser une estimation réaliste de la demande pour les usages nationaux (état actuel de la de-mande national) ;
- Réaliser une estimation du volume de la demande en transit à travers la République de Guinée auprès des opérateurs présents dans les pays limitrophes ou accessibles via ces pays (demande en transit) ;
- Evaluer les capacités mobilisables pour le transit, et son évolution à court et moyen terme en tenant compte de l'évolution de la bande passante pour le marché national de la Guinée et de l'évolution des capacités sur ACE et sur le futur câble sous-marin ainsi que les prévisions de l'évolution de la demande des opérateurs de la région (évolution de l'offre et de la demande na-tional et de transit) ;
- Analyser le cadre réglementaire national en termes de développement du marché de l'internet, d'encouragement de l'investissements et de la concurrence et élaborer les compléments néces-saires ;
- Analyser le niveau d'harmonisation règlementaire régionale afin réduire les barrières et amé-liorer l'interopérabilité des réseaux ;
- Analyser le cadre réglementaire relatif à la sécurité et souveraineté numérique, notamment les préoccupations concernant la sécurité des infrastructures et des données qui influencent les dé-cisions relatives à la coopération et à l'interconnexion des réseaux à l'international ;
- Elaborer une stratégie pour le développement de la commercialisation des capacités vers les pays de la région (transit) et optimisation de la bande passante de la connectivité internationale existante et future (stratégie) ;
- Déterminer des tarifs pour l'offre nationale et les offres de transit qui soient adaptés aux réali-tés du marché mauritanien et du marché sous régional de manière à positionner la Mauritanie de manière compétitive dans le contexte régional et international (couts et tarification).

4. MISSION DU CONSULTANT

Dans le cadre de cette mission, le Consultant devra réaliser les activités décrites ci-dessous.

4.1 Mission de lancement

Le Consultant organisera à Conakry une mission de lancement, comprenant des réunions de travail avec l'ensemble des structures nationales et internationales concernées par le projet. Durant cette mission, seront discutées en détail, les activités et la planification des tâches, les livrables atten-dus, et les dispositions qui seront prises pour interagir avec les autorités guinéennes tout au long de l'étude.

Le Consultant identifiera l'ensemble des acteurs à rencontrer pour cette étude et produira un calen-drier des rencontres.
Le Consultant collectera auprès des autorités guinéennes toute l'information technique, financière et juridique disponible relative à sa mission.
Le Consultant établira avec l'UGP (Unité de Gestion du Projet WARDIP) les modalités de collecte de l'information auprès des opérateurs et structures concer-

nées.
A l'issue de la mission, Le Consultant rédigera un Rapport de lancement comprenant la planifica-tion précise et le plan d'assurance qualité de la mission.

4.2 Évaluation des capacités disponibles pour le transit
a. Revue du marché actuel du haut débit en Guinée, compte tenu de l'arrivée des nou-veaux ISP et du déploiement de la 4G ;
b. Etat actuel des capacités existantes et disponibles sur le câble ACE et prévision à moyen terme compte tenu des extensions de capacités envisageables et envisagées et du future câble sous-marin ;
c. Etat actuel des capacités existantes et disponibles sur le réseau du backbone national et autres réseaux en fibre optique et prévision à moyen terme ;
d. Part de marché de la GUILAB dans les capacités d'ACE utilisées en Guinée ;
e. Tenir compte des analyses déjà réalisées dans ce domaine et les mettre à jour.
Pour cette activité, le Consultant devra prévoir des entretiens avec les opérateurs et ISP guinéens et avec la GUILAB ainsi que des opérateurs internationaux pouvant acheminer ou acheter les capacités de transit et, si nécessaire, le consortium ACE et ses membres.

4.3Estimation de la demande intérieure et pour le transit international
a. Évaluation des besoins des usages nationaux avec le déploiement de la couverture, des infrastructures télécoms et de la technologie 4G, établissement des cartes de couver-tures actuelles et futures afin de déterminer ce besoin et élaboration des prévisions de son évolution ;
b. Estimations de la demande pour les usages nationaux (état actuel de la demande natio-nale) et de la demande en transit à travers la Guinée ;
c. Identification des opérateurs / pays ciblés : pays limitrophes (Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Libéria, Sierra Leone, Guinée Bissau) ou accessibles (Burkina Faso, Maurita-nie, Niger, …), opérateurs concourants de transit dans la région, ….
d. Revue des besoins théoriques pour les opérateurs / pays identifiés selon les marchés correspondants, les réseaux existants (nationaux / régionaux / câbles sous-marins) ou en projet (par exemple impact du futur câble sous-marin Medusa, Amilcar Cabral, et autres initiatives pour le déploiement de l'internet en Afrique par satellites et par les GAFAM).
e. Estimation de la part de marché envisageable à court (3 ans), moyen (8 ans) et long terme (12 ans) pour la Guinée et des capacités valorisables pour le transit international.
Toutes les revues et estimations ci-dessus doivent être faites au moins à horizon 2030 et suivant plusieurs scénarios (scénario conservateur, optimiste et médian).

4.4 Évaluation du cadre juridique du transit et élaboration du complément nécessaire
a. Analyse de la compatibilité du cadre juridique national avec le développement du tran-sit et proposition des compléments nécessaires permettant la mise en œuvre de la stra-tégie de développement du transit.
4.5 Détermination des offres et des tarifs
a. Réalisation d'un benchmark tarifaire pour les capacités nationales, régionales et les câbles sous-marins dans les pays envisagés y compris les tarifs proposés par les membres du consortium ACE. Le consultant présentera pour chaque pays les stations de câbles sous-marins en place, en précisant si elles sont accessibles dans le respect du principe de l'accès ouvert au réseau, et détaillera notamment :
i. La structure de l'offre à la fois en termes de granularité des débits proposés et de type de contrats (vente de droits irrévocables d'usage (IRU) sur par exemple 15 ans ou revente de capacité avec ou sans engagement de durée) ;
ii. Le niveau des tarifs au départ de la station d'atterrissement sur les principales routes pertinentes. Dans cette comparaison, le Consultant fournira notamment la comparaison pour le prix moyen mensuel d'une liaison de connectivité inter-nationale vers l'Europe (Londres, Paris, Madrid, New York,…..et autres capi-tales qui seront précisées durant l'étude) ; entre pays africains Les conditions de backhaul vers les frontières du pays pour la commercialisation à des opérateurs d'autres pays de la sous-région ;
iii. Les conditions et tarifs pour la colocalisation des équipements des autres opéra-teurs sur le site de la station d'atterrissement ;(électricité, pylône, surface).
iv. Les engagements de qualité et de disponibilité de service.
v. Ces différents éléments seront explicités en fonction notamment des informa-tions effectivement disponibles (cas des offres de référence publiques ou des offres commerciales)
b. Elaboration d'un premier cadrage des offres (IRU / Location, débits, etc.) et des tarifs en fonction de l'analyse externe et interne et du benchmark.
c. Market test informel auprès des opérateurs potentiellement intéressés (Orange, MTN, etc.) pour valider les projets d'offres et de tarifs.
d. Préparation du dossier commercial incluant la stratégie commerciale, l'offre et les ta-rifs.

4.6 Stratégie pour le développement de la commercialisation des capacités vers les pays de la ré-gion (transit) et optimisation de la bande passante de la connectivité internationale existante et future
Sur la base des résultants des précédentes activités, le Consultant procédera à l'élaboration d'une stratégie pour le développement de la commercialisation des capacités vers les pays de la région (transit) et optimisation de la bande passante de la connectivité internationale existante et future.
La stratégie inclura, sans que cela soit limitatif :
- Une vision stratégique du marché ;
- Une analyse internationale y compris le contexte international (WSIS, UIT, etc.) ;
- Une vision stratégique des acteurs du projet ;
- Le cadrage des services haut débit et de transit.

Dans sa partie « Diagnostic », le Consultant présentera un benchmark des conditions tarifaires et techniques de l'offre de capacité sur les câbles sous-marins dans des pays africains représentatifs et pertinents et élaborer un projet d'offre de connectivité internationale en Guinée.

Dans sa partie commercialisation, un projet de plan d'affaires de la connectivité ACE et du futur câble sous-marin seront présentés. Après l'atelier à mi-parcours, le consultant procédera au Calage du business plan (BP) par rapport aux choix.

Le consultant fournira aussi dans ce cadre, les documents suivants :
- Le modèle technico-commercial et financier
- Le modèle Excel :
- La restitution du modèle avec les hypothèses, paramètres, résultats…. ;
- Les services avec les tarifs associés.

Ces plans d'affaires, sur une durée d'au moins 10 ans (idéalement 15 ans), seront réalisés au for-mat Excel et prendront en compte/identifieront :
(i) La demande/le trafic, les revenus et les coûts d'exploitation attendus ;
- Demande : Réalisation d'un modèle de prévision de la demande en capacité de-puis la Guinée et depuis la sous-région sur une période de 10 années ;
- Revenus : Des propositions techniques et tarifaires seront simulées sur la base des résultats de l'activité suivante ;
- Coûts d'exploitation : Différents modèles pour assurer l'exploitation et la main-tenance de l'accès à l'ensemble de la capacité internationale (ACE et nouvelle connectivité) devront être explorés en cherchant à minimiser les coûts d'exploitation.

(ii) Les niveaux de capitalisation et d'endettement nécessaire pour réaliser l'infrastructure souhaitée (CAPEX), et notamment les upgrade sur le câble ACE ou l'acquisition d'IRU pour le transport du transit, mais aussi exploitation (OPEX) en respectant les clauses du CM&A avec ACE ;
(iii) L'intensité concurrentielle entre câbles sous-marins dans la sous-région pour collecter le trafic de connectivité internationale.

Le Consultant mènera les analyses de sensibilité appropriées pour ces plans d'affaires (différentes hypothèses de pénétration du haut débit et de débit moyen par utilisateur convenablement motivées ; différentes hypothèses de trafic générés par le e-Gouvernement; différentes hypothèses de trafic transfrontière vers la Guinée ; différentes hypothèses de trafic transfrontière sortant de la Guinée, etc…) et proposera (1) un scénario de référence et (2) les éventuels aménagements à apporter au projet d'offre de connectivité internationale en Guinée présentés lors de l'activité précédente.

D'autres rubriques sont à prévoir dans la stratégie y compris :
- Etat actuel du haut débit en Guinée, avec comparaison sous-régionale (zone UEMOA et zone CEDEAO) et enjeux économiques et sociaux, en particulier le développement du FTTx et des FAI ;
- Proposition d'objectifs quantitatifs par type de demande nationale et de transit, si pos-sible par type (utilisateurs résidentiels, industrie et service, administration électronique, …) et par échéance calendaire (2023, ... 2033) ;
- Recommandations pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie ;
- Plan d'action détaillé pour la mise en œuvre de la stratégie.

4.7 Atelier et finalisation du dossier
Le Consultant organisera à Conakry un atelier de restitution de ses analyses. Il présentera durant cet atelier, les résultats et propositions. Il établira le compte rendu de l'atelier retraçant les avis des parti-cipants et les propositions.

A la lumière du compte-rendu de l'atelier, il procédera à la Finalisation du dossier commercial et de l'ensemble des livrables.

5 QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES
Le bureau devrait avoir une expérience avérée dans les domaines des réseaux backbones nationaux, régionaux et internationaux (câbles sous-marins), ainsi que dans le domaine du wholesale international auprès des opérateurs de communication électronique. Une connaissance des opérateurs et des réseaux de la sous-région, ainsi que du marché guinéen serait un atout important. De plus, le bureau devra être totalement indépendant des opérateurs impliqués dans les activités de wholesale international.

Le Consultant (Firme) doit mobiliser une équipe contenant au moins les profiles suivants :

1. Un expert économiste ayant le profil suivant :

- Avoir un titre universitaire supérieur (BAC+5) en économie ou être un ingénieur des télécom-munications ayant une expérience avérée dans le domaine économique ;
- Avoir au moins 15 ans d'expérience professionnelle dans le secteur des télécommunications / TIC ;
- Avoir une expérience prouvée dans l'élaboration de plan d'affaires et la modélisation technico économique dans le secteur des télécommunications ;
- Avoir une expérience prouvée dans les marchés de gros des télécommunications, et notamment dans les produits large bande.
- Une expérience professionnelle dans les pays en développement en général et en Afrique sub-saharienne en particulier constituerait un atout supplémentaire.
- Un Consultant ayant réalisé des missions semblables dans le domaine des câbles sous-marins et de réseaux fibre optique pourrait avoir un avantage.

2. Un expert Télécoms ayant le profil suivant :

- Avoir un titre universitaire supérieur (BAC+5) en télécommunications ;
- Avoir au moins 15 ans d'expérience professionnelle dans le secteur des télécommunications / TIC ;
- Avoir une expérience prouvée dans les études techniques dans le secteur des télécommunica-tions ;
- Avoir une expérience prouvée dans les marchés de gros des télécommunications, et notamment dans les produits large bande.
- Une expérience professionnelle dans les pays en développement en général et en Afrique sub-saharienne en particulier constituerait un atout supplémentaire.
- Un Consultant ayant réalisé des missions semblables dans le domaine des câbles sous-marins et de réseaux fibre optique pourrait avoir un avantage.

3. Un expert juridique ayant le profil suivant :

- Disposer d'une formation supérieure avec un niveau Bac+5 au minimum dans le domaine du droit ;
- Avoir une expertise internationale attestée d'au moins 10 ans dans le domaine des réseaux haut débit et du wholesale international ;
- Avoir une expérience dans des pays de la région (Afrique en général) notamment dans les do-maines des infrastructures haut débit et ceux visés par la mission.
- Un Consultant ayant réalisé des missions semblables dans le domaine des câbles sous-marins et de réseaux fibre optique pourrait avoir un avantage.

6 DURE E DE LA MISSION ET RESIDENCE DU CANDIDAT

L'effort de la mission a été estimé à 10 homme-mois. La mission se déroulera en 2024 avec au moins 2 déplacements en République de Guinée d'une durée suffisante pour permettre d'interagir avec les parties prenantes dans le cadre de ces termes de référence.
La durée de la mission est estimée à 20 semaines.

7 PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

8 Le Cabinet sera recruté suivant la méthode de sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) telle que décrites dans les Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale le financement de projets d'investissement Règlements de Passation des Marchés de l'IDA (Edition septembre 2023).

Les cabinets intéressé(e)s peuvent soumettre leur dossier et/ou obtenir des informations supplémentaires, au sujet des Termes de Reference à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : wardipguinee@gmail.com, cdiallo@hotmail.com, Lundi au jeudi de 9h à 16h 00 et le vendredi de 9h à 13h 00, (+224) 622 84 54 04 / 625 62 49 78

Les dossiers de soumission doivent être déposés à l'adresse ci-dessous par courrier électronique ou en personne au plus tard le 12 Aout 2024 à 14 heures. wardipguinee@gmail.com, cdiallo@hotmail.com

ou

Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP), Commune de Ratoma ; Tel : (+224) 622 84 54 04 / 625 62 49 78

Le dossier de candidature doit porter la mention « Recrutement d'un Cabinet pour l'Assistance Technique au Développement d'une Stratégie de Vente Transfrontalière de la Capacité Internet aux Pays Voisins» en objet du courrier

Conakry, le 19 Juillet 2024
Le Coordonnateur
Cellou DIALLO

WARDIP West African Regional And Digital Integration Le Coordonnateur

Section 0. Avis d'Appel d'Offres Restreint (AOR)
LETTRE D'INVITATION AUX CANDIDATS
AOR N° : 002/MCTA/CAB/CPMP/2024

Objet : Invitation à un appel d'offres restreint pour les travaux de rénovation et d'aménagement du Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat en lot unique.

Mesdames, Messieurs

1- Le Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024, des fonds afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du Marché des Travaux de Rénovation et d'Aménagement du Siège du Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat.
2- Les Travaux seront exécutés dans un délai maximum de quatre (04) mois.
3- La présente lettre d'invitation a été adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	PAYS
1	**NANI GLOBAL DISTRIBUTION SARLU**	*Quartier : Kipé Dadya-Commune de Ratoma Tél : 677536385 Email : naniglobaldistribution @gmail.com*	*GUINEE*
2	**AMM-LOGISTIQUE TRANSPORT et SERVICE**	*Quartier : Kaporo Cité Tél : 664 83 53 78 Email : mouctarkeita@gmail.com*	*GUINEE*
3	**ENTRPRISE DEVDRAGO**	*Quartier : Kipé Centre-Emetteur ; Tél :620 20 77 77 Email : devdrago@gmail.com*	*GUINEE*

4. La passation du marché sera conduite par voie d'appel d'offres restreint telle que définie par l'Article 28 du Code des Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Passation des Marchés Publics du Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat sis à Conakry Commune de kaloum Tél : 621 69 16 86/ 664 20 03 99 Email : mariatou.barry@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du Lundi au Jeudi de 9H à 15H30 mn et le vendredi de 9H à 12H 00.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : l'expérience, la situation financière, la capacité de financement, le matériel à mobiliser, et le personnel à affecter.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : sis à Conakry Commune de Kaloum Tél : 621 69 16 86/ 664 20 03 99 Email : mariatou.barry@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du Lundi au Jeudi de 9H à 16H30 mn et le vendredi de 9H à 12H 00, à compter du 08 Juillet 2024 contre un paiement non remboursable de quatre millions de Francs Guinéens (4 000 000 GNF). La méthode de paiement sera faite conformément au décret N°2304/MEF/MB/SGG en date du 07 Août 2020 portant modalités de paiement de la redevance et de la quote part des produits de vente du DAO.

- 20% du montant seront versé à l'autorité contractante ;
- 50% au compte N°4111071 du receveur central du trésor public à la BCRG
- 30% au compte de l'ARMP N°201100407 a la BCRG.

Le document sera immédiatement remis aux candidats intéressés.
8. Les offres vont être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Secrétariat central du Ministère de la Culture, du Tourisme, et de l'Artisanat commune de Kaloum au plus tard le 29 Juillet 2024 à 10h 00mn.
9.Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse ci-après : Guinée-Conakry-Commune de Kaloum à la salle de réunion du Ministère de la Culture, Tourisme, et de l'Artisanat le 29 Juillet 2024 à 11h 00 mn.

10.Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de 1,5% du montant de l'offre du soumissionnaire dont la date de validité est cent vingt jours (120Jrs).

11.Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres Restreint. Il est également prévu le paiement des frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics (DGCMP) au taux de 0,3 % du montant hors taxes du marché, supportée par le Titulaire.

12.Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.
Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes considérations distinguées.

Moussa Moise SYLLA

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité
MINISTERE DE LA SANTE
UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP)

AVIS DE REPPORT

Référence de publication : N° 015-2024-S-AOOI-GAVI -UAGCP

TITRE : RECRUTEMENT DES CABINETS OU ORGANISATIONS/PRESTATAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPALES ACTIVITES DU FINANCEMENT ACCELERATEUR DE L'ÉQUITE VACCINALE DE GAVI (FAE)

Objet : Avis de report N°1 du marché N°008/2023/SI/AOI/FM/UAGCP
Publié le 08/05/2023

L'autorité contractante (UAGCP) informe l'opinion publique des modifications relatives au présent marché comme suit :

1. AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET :

Au lieu de :
L'autorité contractante répondra par écrit à toutes les demandes de clarifications reçues jusqu'au 19/07/2024 à minuit.
L'aperçu complet de toutes les questions et réponses sera adressé à tous les soumissionnaires ayant retirés la DP au plus tard 22/07/2024.

Lire :
L'autorité contractante répondra par écrit à toutes les demandes de clarifications reçues jusqu'au 26 /07/2024 à minuit.
L'aperçu complet de toutes les questions et réponses sera adressé à tous les soumissionnaires ayant retirés la DP au plus tard 30/07/2024.

Au lieu de :
Dépôt des offres préalablement prévu le Mardi 06/08/2024 à 11H00 précises, heure locale.

Lire :
Les propositions établies en langue française en deux exemplaires dont un (1) original et une (1) copie doivent être déposées auprès du Service de Passation des marchés de l'UAGCP sis au 3ème étage de l'immeuble Palm Résidence Camayenne, corniche nord de Dixinn, à côté de la clinique Ambroise Paré, au plus tard le Mardi 13/08/2024 à 11H00 précises, heure locale.

NB : La proposition financière doit être présentée dans une enveloppe séparée de la proposition technique et portant la mention proposition financière sous peine d'élimination.
L'ouverture (à huit-clos) des propositions techniques aura lieu le même jour dans la salle de réunions de l'UAGCP à partir de 12h00.
Tous les autres termes et conditions de l'avis de manifestation d'intérêt et de la DP demeurent inchangés. La présente modification fait partie intégrante de l'avis d'appel d'offre.

Fait à CONAKRY, le 19 Juillet 2024

Pour l'UAGCP
Dr Timothée GUILAVOGUI
Timothé GUILAVOGUI
Le Coordonnateur

PARIS J-O 2024
SOUTIEN POUR SILY NATIONAL

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité
MINISTERE DE LA SANTE
UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (AAOON)

1. Cet Avis d'appel d'offres n'a pas fait suite l'objet d'un avis de pré information.
2. Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a obtenu des financements du Fonds Mondial, pour la fourniture des équipements médicaux, matériels de securités, matériels d'hygiène et de protection dans le cadre du renforcement des capacités des structures de santé en GUINEE.
Ce marché est reparti en trois (03) lots distincts ci-après : :
□ Lot 1 : Fourniture des équipements médicaux ;
□ Lot 2 : Fourniture des matériels de sécurité ;
□ Lot 3 : Fourniture des matériels d'hygiène et de protection.
3. Le soumissionnaire peut postuler pour un ou plusieurs lots. Aussi, l'attribution se fera sur la base de la combinaison des lots évaluées la plus avantageuse pour l'Autorité contractante, telle que renseigné à l'article 32 du code des marchés publics en République de Guinée.
4. Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications dans le dossier d'appel d'offres.
5. Les variantes ne sont pas acceptées.
6. La participation à cet appel d'offres ouvert aux fournisseurs disposants d'un agrément de fourniture des équipements, produits pharmaceutiques et de laboratoires du Ministère de Santé et de l'Hygiène Publique de la République de Guinée ou équivalent (si entreprise internationale) et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP) à l'adresse mail suivante : tenders.uagcp@gmail.com ; cc : mickacamara1@yahoo.fr , mmuteba@2ac.fr, adiarre@uagcp-guinee.org.
L'autorité contractante répondra par écrit à toutes les demandes de clarifications reçue jusqu'au 13/08/2024 à minuit.
L'aperçu complet de toutes les questions et réponses sera adressé à tous les soumissionnaires ayant retirés le DAO au plus tard 14/08/2024.

8. Les exigences en matière de qualifications sont dans le paragraphe « Données particulières de l'appel d'offres ».
9. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.
10. Le DAO peut être retiré par les candidats soumissionnaires, à partir du 23/07/2024 au service de passation des marchés de l'UAGCP, sis au 3e étage de l'immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise paré, sur présentation d'un bordereau de versement de Cinq cent milles (500 000) Francs Guinéens non remboursables payé sur le compte N° 7308051305/ GNF, intitulée « COMPTE OPERATIONNEL FONDS MONDIAL UAGCP », ouvert à ECOBANK.
11. Le critère d'attribution du marché est le prix, conformément aux procédures décrites dans le Dossier d'appel d'offres en respect à la loi régissant les marchés publics de Guinée.
12. Les offres établies en langue française en quatre exemplaires dont un (1) original ayant la mention « ORIGINAL » et trois (3) copies ayant la mention « COPIE » doivent être déposées auprès du Service de Passation des marchés de l'UAGCP sis au 3ème étage de l'immeuble Palm Résidence Camayenne, corniche nord de Dixinn, à côté de la clinique Ambroise Paré, au plus tard le 28/08/2024 à 11H00 précises, heure locale.
Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront jugées non recevables et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres seront ouvertes à huit-clos le 28/08/2024 à 11h 30.
13. Chaque lot de l'offre doit comprendre une garantie de soumission bancaire VALIDE ET CONFORME au modèle repris en annexe du présent DAO sous peine d'être éliminé, d'un montant de :
Lot 1 : Trois millions (3 000 000 GNF) francs guinéens ;
Lot 2 : Cinq millions (5 000 000 GNF) francs guinéens ;
Lot 3 : Cinq cent milles (500 000 GNF) francs guinéens.
NB : Les garanties de soumission émises par les compagnies d'assurances, institution de micro finance ou encore des chèques certifiés ne seront pas acceptés.
14. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 180 jours à compter de la date limite de soumission (soit au plus tôt le 24/02/2025).
15. Les garanties des offres devront demeurer valides pendant 28 jours après la date d'expiration de la période de validité de l'offre soit 208 jours à compter de la date limite de soumission 28/08/2024 (c'est à dire le 24/03/2025).
16. La législation régissant l'appel d'offres est la législation Guinéenne.
Conakry, le 19/07/2024.
Signature de l'Autorité contractante

Le Coordonnateur
Dr Timothée GUILAVOGUI

SONAP
Société Nationale des Pétroles

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AOO)
AOO N° 001/SONAP/202

1. La Société Nationale des Pétroles a sollicité et obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds afin de financer des travaux. Elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux travaux de construction d'une clôture de 100 Hectares et l'Aménagement de la route d'accès entre la RN7 et le dépôt pétrolier sur le site du projet de construction du dépôt pétrolier de Kodiaran (Mandiana) répartis en trois (3) lots en faveur de la Société Nationale des Pétroles (SONAP) S.A. Ces travaux seront exécutés dans la Sous- Préfecture de Kodiaran Préfecture de Mandiana, dans la Région Administrative de Kankan.

La Société Nationale des Pétroles (SONAP) S.A sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux de construction d'une clôture de 100 Hectares et l'Aménagement de la route d'accès entre la RN7 et le dépôt pétrolier sur le site du projet de construction du dépôt pétrolier de Kodiaran (Mandiana) répartis en trois (3) lots

LOT 1 : Clôture Sud- Ouest,
LOT 2 : Clôture Nord – Est
LOT 3 : Aménagement de la route d'accès entre la RN7 et le dépôt pétrolier.

Le délai d'exécution est de six (6) mois.
2. La passation du Marché sera conduite par voie d'Appel d'offres ouvert tel que défini à l'article 23 du Code des marchés publics.

3.Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à compter du 22/07/2024 contre le paiement d'une somme non-remboursable de trois (3) millions de francs guinéens (3 000 000 GNF).
La méthode de paiement du dossier d'appel d'offres se fera à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) et à Ecobank de la manière suivante :

- **50 % au compte du Trésor Public N° 41 110 71 « Receveur Central du Trésor » ;**
- **30% au compte de l'ARMP N° 2011000 407 « ouvert à la BCRG » ;**
- **20% au compte N° 7308038999 de la SONAP S.A ouvert à Ecobank.**

4. Le Dossier d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement.
5. Les Offres seront rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies à l'adresse ci-après :
Secrétariat central, Société Nationales des Pétroles (SONAP) S.A Conakry, au plus tard, le 20/08/2024 à 10 h 00 mn.
Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
6. Les Offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), d'un observateur de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis au plus tard le 20/08/2024 à 10h 30mn.

Les exigences en matière de qualifications sont : voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées. A cet égard, les offres doivent comporter la liste des documents, justifiant des capacités techniques et financières à soumissionner.

7.Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant égal à 1,5 % du montant de l'offre et d'une validité de cent vingt (120) jours.

En plus de la TVA, les montants des offres doivent inclure une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les offres doivent comprendre les frais d'immatriculation du contrat fixés à 0,3% du montant hors taxes, conformément à l'article premier de l'arrêté A/2023/MEF/CAB/SGG du 23 mars 2023 portant attribution et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

8.Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

9.La législation régissant l'appel d'offres est celle de la République de Guinée.

Conakry, le15 juillet 2024
Le Directeur Général

Présidence de la République * Le Directeur Général * Société Nationale des Pétroles SONAP
Moussa CISSE

ADN Audit & Expertise
Rue 366 x 355 Kaporo-Centre – Kipé- RATOMA -
BP 3408 – Conakry
Téléphone bureau : +224 625 653 031
Email : kmagassouba@era.sn

ADN Audit & expertise

Le cabinet ADN Audit & Expertise, recrute deux comptables confirmés, qui auront pour mission et tâches décrites ci-dessous :

1. Mission principale
Le titulaire sera responsable des principales tâches suivantes :

- Organiser et superviser la collecte des informations comptables et financières pour le traitement sur le système informatique SAGE.
- Procéder à l'analyse mensuelle des soldes comptables.
- Faire la centralisation et comptabilisation des états de salaires du personnel, les factures d'achats auprès des fournisseurs et des ventes aux clients.
- Procéder au suivi et le rapprochement bancaire mensuel et aux déclarations fiscales et sociales.
- Etablir des états de reporting mensuel, comprenant un bilan, compte de résultat, suivi de trésorerie et budgétaire.

2. Qualifications requises

- Diplôme minimum BAC+4 en comptabilité, gestion et finance.
- Une expérience dans un service comptable ou dans un cabinet comptable sera un atout ;
- Parfaite maitrise de la comptabilité SYSCOAHADA et de la fiscalité guinéenne sur les salaires et les taxes indirectes
- Bonne Maitrise de l'outil informatique (SAGE, MS Excel, MS Powerpoint, MS Word,) ;

Les candidats intéressés peuvent envoyer un dossier électronique unique au format PDF (Email : kmagassouba@era.sn), ou déposer un dossier physique, comprenant, une lettre de motivation, le CV avec photo et les références à contacter à l'adresse indiquée ci-dessus avant le 31 Octobre 2023.
Les candidats présélectionnés pour les tests écrits, devront présenter une copie légalisée de leurs diplômes le jour des tests convenus préalablement.

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
AAOO N°01 /MES/OPMP-PPP/ISAMK-D/2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis Général de passation des marchés paru sur les sites dg market de l'Agence Française de Développement et de l'Autorité de Régulation des marchés Publics de la Guinée en date du mardi 06 septembre 2022.

2. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a obtenu dans le cadre de l'exécution des activités de son plan d'action 2024 des fond au titre d'un budget d'Affectation spéciale (BAS) dont il est ordonnateur ,financé par les partenaires technique et financiers (PME-UNICEF-AFD) afin de contribuer au financement de la première phase du Programme Décennal de l'Education en Guinée, et a l'intention d'utilisé, pour le Compte de l'Institu Supérieur des Arts Mory Kante de Dubreka (ISAMK-D) une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des fournitures des équipements d'un studio Audio-visuel de ISAMK-D en lot unique pour un délai maximum de trente (30) jours calendaires.

3. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser le marché de fournitures suivant les sites spécifiés en annexe. Les variantes ne sont pas prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations à l'adresse suivante :

Prénoms et Noms	ADERESSE				JOURS ET HEURES
	Département	N° du Bureau	Téléphone	Email	
Mohamed Seydouba CAMARA (**Personne Responsable des Marchés Publics-OPMP-PPP)**	Immeuble KPC, Almamya, Commune de Kaloum, Conakry, troisième (3ème) étage,	Aile droite, 2ème bureau à droite	+224 622 02 93 87	camaramohamedseydouba23@gmail.com cpmp@mesrs.gov.gn	A partir du **lundi 22 juillet 2024,** du lundi au vendredi de 09h 00 mn à 16h 00 mn pendant les jours ouvrables
Aboubacar Fassassy DIABY (**Assistant de la Personne Responsable des Marchés Publics - OPMP-PPP**)			+224 629 24 93 23	aboubacarfassassy@gmail.com	
Marie Thérèse KAMANO **(Cheffe de Section Fournitures et Services Courants)**			+224 628 54 49 53	siamamakamano@gmail.com	

6. Les exigences en matière de qualifications sont :
- Capacité financière :

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :
- Etats financiers : fournir les états financiers des trois (03) derniers exercices (2021- 2022 -2023), certifiés par un cabinet d'expert-comptable ou commissaire au compte agréé du pays du candidat
- Capacité financière et ligne de crédit : Fournir une attestation de capacité financière d'un montant de six cents millions (600 000 000) GNF délivrée par une banque agrée en République de Guinée. La capacité financière peut être aussi soit une ligne de crédit soit une promesse de facilité de crédit.
- Chiffre d'affaires : fournir un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois dernières années au moins égales au montant de son offre par lot (2021- 2022-2023) d'un montant de deux milliards deux cent cinquante millions (2 250 000 000) GNF
- Capacité technique et expérience :

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigeances de capacité technique ci-après :
- Avoir fournir au moins deux (2) marchés en fournitures de nature similaire au cours des Cinq (5) dernières années.

7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences comme prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.
8. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable en GNF d'un montant : d'un Million (1 000 000). Le montant est réparti comme suit :
- 50% au compte receveur du Trésor public sous le N° : 4111071 ;
- 30% au compte receveur de l'ARMP sous le N° : 2011000407 ; et
- 20% au compte de l'Autorité contractante N° 02244300005 MESR-SI ADT au trésor public.

Le document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés après présentation des reçus de versement

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (01) original (version papier et originale scannée dans une clé USB) et trois (03) copies à l'Organe de Passation des Marchés Publics et PPP MERSI/ Immeuble KPC, Almamya, Commune de Kaloum, Conakry, troisième (3ème) étage, aile droite, 2ème bureau à droite au plus tard le mardi 20 août 2024 à 10 h 00 mn GMT Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

NB : les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparés par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies et la version électronique en format PDF) de manière à faciliter son examen
10. Les offres seront ouvertes en séance publique le mardi 20 août 2024 à 10 h 30 mn GMT en présence d'un Observateur indépendant et les représentant des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis dans la salle de réunion du MESRSI, Immeuble KPC, Almamya, Commune de Kaloum, Conakry, troisième (3ème) étage, aile droite, 2ème bureau à droite.

11. Les offres doivent Comprendre :
- une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le Compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020 /154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 portant attributions ,organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'arrêté conjoint A/2023/MEF/MB/SGG du 07 Aout 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quotte part produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres , jointe annexe au présent dossier d'appel d'offres .

- les frais d'immatriculation des marchés publics d'un montant équivalent à 0,3% du montant HT du marché conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023 1252/MEF/CAB/SGG en date du 05/04/2023 modifiant l'arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG en date du 23/03/2023 portant Attributions et Organisations de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de quinze millions (15 000 000) GNF. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de Cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission

Conakry le 19 juillet 2024

Le Ministre

M. Alpha Bacar BARRY

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
AAOON°02 /MESRSI/OPMP-PPP/IST-M/2024

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis Général de passation des marchés paru sur les sites de dg market de l'Agence Française de Développement et de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics de la Guinée en date du mardi 06 septembre 2022.

2. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a obtenu dans le cadre de l'exécution des activités de son plan d'action 2024 des fonds au titre d'un budget d'Affectation spéciale (BAS) dont il est ordonnateur, financé par les partenaires technique et financiers (PME-UNICEF-AFD) afin de contribuer au financement de la première phase du Programme Décennal de l'Education en Guinée et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des équipements du laboratoire des systèmes énergétiques du Département énergétique et d'équipements pour l'intégration de l'apprentissage numérique dans l'enseignement des programmes Les produits seront livrés à l'Institut Supérieur de Technologie de Mamou, BP : 63 Mamou dans un délai de soixante (60) jours.

3. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation pour le compte de l'IST de Mamou sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics. Requises pour livrer les fournitures citées ci-dessus en deux (2) lots :
Lot1 : Acquisition des équipements du laboratoire des systèmes énergétiques du Développement Energétiques de l'IST de Mamou ;

Lot 2 : Acquisition d'équipement pour l'intégration de l'apprentissage numérique dans l'enseignement des programmes de l'IST de Mamou.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini à l'article 23 du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Prénoms et Noms	ADERESSE				JOURS ET HEURES
	Département	N° du Bureau	Téléphone	Email	
Mohamed Seydouba CAMARA (**Personne Responsable des Marchés Publics-OPMP-PPP**)	Immeuble KPC, Almamya, Commune de Kaloum, Conakry, troisième (3ème) étage,	Aile droite, 2ème bureau à droite	+224 622 02 93 87	camaramohamedseydouba23@gmail.com cpmp@mesrs.gov.gn	A partir du **lundi 22 juillet 2024,** du lundi au vendredi de 09h 00 mn à 16h 00 mn pendant les jours ouvrables
Aboubacar Fassassy DIABY (**Assistant de la Personne Responsable des Marchés Publics - OPMP-PPP**)			+224 629 24 93 23	aboubacarfassassy@gmail.com	
Marie Thérèse KAMANO (**Cheffe de Section Fournitures et Services Courants**)			+224 628 54 49 53	siamamakamano@gmail.com	

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics et des Partenariats Public-Privé (PRMP) Téléphone :

6. Les exigences en matière de qualification sont :
• Capacité financière :
- Etats financiers : fournir les états financiers des trois (03) derniers exercices (2021- 2022 -2023), certifiés par un cabinet d'expert-comptable ou commissaire au compte agréé du pays du candidat ;
- Capacité financière et ligne de crédit : une attestation de capacité financière d'un montant de deux cent cinquante millions (250 000 000) GNF (cette attestation de capacité est prouvée par une attestation de ligne de crédit ou de facilité de promesse de crédit délivré par un établissement bancaire en république de Guinée)
• Chiffre d'affaires : fournir un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois dernières années au moins égales au montant de son offre par lot (2021- 2022-2023) d'un montant de deux milliards neuf cent soixante-quinze millions (2 975 000 000) GNF

- Capacité technique et expérience :
Avoir fournir au moins deux (2) marchés en fournitures de nature similaire au cours des Cinq (5) dernières années.

7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du code des marchés publics.
8. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable en GNF d'un montant contre un paiement non remboursable d'un million cinq mille francs guinéens (1 500 000 GNF). Le montant est réparti comme suit:
- 50% au compte receveur du Trésor public sous le N° : 4111071 ;
- 30% au compte receveur de l'ARMP sous le N° : 2011000407 ; et
- 20% au compte de l'Autorité contractante N° 02244300005 MESRSI ADT au trésor public.

Le document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés après présentation des reçus de versement

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (01) original (version papier et originale scannée dans une clé USB) et trois (03) copies à l'Organe de Passation des Marchés Publics et PPP MERSI/ Immeuble KPC, Almamya, Commune de Kaloum, Conakry, troisième (3ème) étage, aile droite, 2ème bureau à droite au plus tard le mardi 20 août 2024 à 11 h 30 mn GMT Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

NB : les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparés par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies et la version électronique en format PDF) de manière à faciliter son examen
10. Les offres seront ouvertes en séance publique le mardi 20 août 2024 à 12 h 00 mn GMT en présence d'un Observateur indépendant et les représentant des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis dans la salle de réunion du MESRSI, Immeuble KPC, Almamya, Commune de Kaloum, Conakry, troisième (3ème) étage, aile droite, 2ème bureau à droite.

11 Les offres doivent comprendre :
- une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le Compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020 /154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 portant attributions ,organisation et fonctionnement de l'autorité de régulation des marchés Publics (ARMP) et de l'arrêté conjoint A/2023/MEF/MB/SGG du 07 Aout 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quotte part produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres , jointe annexe au présent dossier d'appel d'offres .
- Les frais d'immatriculation des marchés publics d'un montant équivalent à 0,3% du montant HT du marché conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023 1252/MEF/CAB/SGG en date du 05/04/2023 modifiant l'arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG en date du 23/03/2023 portant Attributions et Organisations de la Direction Générale du Contrôle des marchés Publics

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de vingt-cinq millions (25 000 000) GNF. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

Conakry le 19 juin 2024

Le Ministre

M. Alpha Bacar BARRY

République de Guinée
Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE
AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

Référence : AMI/02/MPTEN/ANSUTEN/DG/2024

OBJET : RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LES ETUDES DE FAISABILITE DU PROJET INITIATIVE PRESIDENTIELLE JEUNESSE CONNECTEE (IPJC).

Financement : Fonds Propres Exercice 2024

AVIS D' APPELA MANIFESTATION D'INTERET

Avril 2024

Dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024, l' Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN) a inscrit dans son plan d'action opérationnel la mise en place du projet Initiative Présidentielle Jeunesse Connectée (IPJC).

L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique, lance cet avis à manifestation d'intérêt (AMI) en vue de recruter un cabinet pour l'élaboration d'une étude de faisabilité du projet Initiative Présidentielle Jeunesse Connectée (IPCJ).

Informations générales
L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et Numérique à travers le projet d'initiative Présidentielle Jeunesse Connectée (IPJC), envisage de faire émerger à proximité de toutes les maisons des jeunes des hubs numériques (cybers centres modernes) dont la mission principale sera d'appuyer l'effort du Gouvernement dans l'accompagnement des actions communes pour la lutte contre la fracture numérique et le développement d'un solide écosystème numérique en Guinée. C'est dans cette optique que l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN), envisage de recruter un bureau d'étude compétant et habilité pour la réalisation d'une étude de faisabilité relative au déploiement des hubs numériques.

La portée du projet comprend, sans s'y limiter, les éléments suivants
- Fournir l'étude d'avant-projet sommaire (APS);
- Fournir l'étude d'avant-projet détaillé (APD);
- Déterminer la méthodologie, le planning de déploiement etc ...
- Recenser et examiner les sites (maisons des jeunes) à Conakry et à l'intérieur du pays devant abriter les nouvelles infrastructures;
- Réaliser l'étude technique assortie d'un plan d'action détaillé pour la mise en œuvre du projet;
- Réaliser une étude financière pour déterminer les coûts de mise en place des différents hubs dans les différentes régions;
- Élaborer un cahier des charges pour le recrutement d'un prestataire relatif au déploiement des hubs numériques;
- Élaborer un Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour le recrutement d'un prestataire relatif au déploiement des hubs;
- Assister l'Agence dans les opérations de réceptions provisoires et définitives.

Critères de sélection:
Les cabinets intéressés doivent répondre aux critères suivants pour être éligibles à soumettre leur candidature:
- Expertise avérée dans le domaine de l'économie numérique, de la gestion de projet, ou des stratégies commerciales;
- Expérience significative dans la conception de modèles économiques pour des initiatives similaires, de préférence dans le secteur de l'éducation ou des technologies;
- Compétences analytiques solides, capacité à mener des études de marché approfondies et à formuler des recommandations stratégiques pertinentes;
- Excellentes compétences en communication écrite et orale, avec la capacité de présenter des concepts complexes de manière claire et accessible;
- Connaissances des enjeux liés à l'inclusion numérique dans les pays en développement serait un atout précieux;
- Références professionnelles;

Procédure de soumission
Les bureaux intéressés sont invités à soumettre leur proposition technique et financière, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et les références pertinentes.

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies, à compter du 12 Juillet au 12 Août 2024 à 12 h 00 mn à l'adresse suivante: Siège de l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN) à Conakry, Commune de Ratoma - Koloma, Immeuble ARPT, 7ème Etage, E-mail: contact@ansuten.gov.gn , Tel (+224) 622 384 138.

Critères d'évaluation:
Les manifestations d'intérêt seront évaluées en fonction des critères suivants:
- Pertinence de l'expérience et des références du cabinet dans des projets similaires (10 points;
- Conformité du plan de travail et de la méthode proposés aux termes de références (40 points;
- Qualifications et expérience du personnel clé proposé (50 points).

NB : pour plus de détaille voire les termes de référence.

La méthode sélection:
La méthode de sélection du cabinet est fondée sur la qualité technique et le coût (sélection qualité-coût), basée notamment sur l'expérience de la firme, la qualification des experts, la méthodologie de travail proposée, et le montant de la proposition.

Modalités et conditions :
La prestation s'étendra sur une durée maximale de deux (2) mois, à partir de la date de signature du contrat par les deux (2) parties. Les prestations seront fournies au compte de L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN) sise au Centre Directionnel de Koloma - Immeuble ARPT 7ème Etage - Commune de Ratoma Conakry-République de Guinée.

L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution de la prestation souhaitée.
La participation à cette consultation concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans les termes de référence.

Contacts et informations supplémentaires
Les soumissionnaires qui souhaitent obtenir davantage d'informations peuvent les obtenir à l'adresse suivante : Direction Générale de L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN) Immeuble ARPT : 7ème Etage - Koloma - Commune de Ratoma -Téléphone : (+224) 622 384 138) , Personnes contacts : moussa.keita@ansuten.gov.gn; alpha.cisse@ansuten.gov.gn.

Directeur Général
Sékou Oumar BARRY

Lola: **un atelier de fabrication des engins agricoles créé par des forgerons et soudeurs**

Un atelier de fabrication d'engins agricoles existe dans la préfecture de Lola. On y fabrique des moulins, des machines à piler le riz, des batteuses motorisées, des presses à huile, des décortiqueuses d'arachide, des machines de presse d'attieké et bien d'autres encore. Dans la commune urbaine, au quartier Kpelekoly, maître Ibrahim Bamba met tout en œuvre pour améliorer ses compétences dans le travail du fer, avec l'aide de ses apprentis. Ses machines sont fabriquées en utilisant des fers usagés. Pour obtenir davantage d'informations sur cette activité, votre quotidien électronique Guinéenews s'est entretenu avec l'un des employés de cette unité. Selon Ayouba Bamba, élève en classe de terminale : « le principal défi lié à notre activité réside dans la pénurie de matières premières. Le manque de matériel nous crée de nombreuses difficultés.

Il faut se rendre à Nzérékoré ou dans un pays voisin pour obtenir une pièce. Ici, nous produisons des presses d'huile manuelles ou à moteur, ainsi que des pileuses de riz, de pâtes d'arachide et de manioc. Nous produisons également la machine à battre le riz, le maïs et le fonio. La méthode que nous utilisons aujourd'hui provient d'une personne qui avait réalisé sa première machine après une remise des engins agricoles à la télévision. Le jour suivant, il est venu avec cette idée afin d'en créer pour lui-même.»

En ce qui concerne le travail du fer, Ayouba Bamba affirme : « pour satisfaire la clientèle, il est nécessaire de disposer de fer. Nous employons des fers extrêmement résistants et récents, si le client le demande.

Si nous manquons de fer, il est nécessaire d'en chercher partout, même dans les pays voisins. Ceci représente une étape cruciale pour nous, les petits artisans. La matière première a un coût élevé. Afin de donner forme à nos diverses matières premières, il est nécessaire de les envoyer au ''tour'' à Nzérékoré, pour les façonner. Tout le monde a la même intelligence de la part de Dieu. Cependant, certains négligent ou refusent de soutenir les artisans. Nous agissons à l'échelle locale, afin de répondre aux besoins de la population locale. C'est notre aîné qui a entamé cela. Si tu démarres une invention devant les gens et que malgré toi, tu ne réussis pas à la mener jusqu'au bout, ils ne te soutiendront pas. Ils te dénigrent même. Pour beaucoup, nous sommes des artisans de forge. Etant donné que la majorité des travaux sont réalisés à la main, nous utilisons nos matières premières pour la soudure et la forge. Nous chauffons d'abord le fer, afin de le frapper avec le marteau. Nous partageons l'héritage de nos parents en tant que mécaniciens-forgerons.»

En ce qui concerne les clients, notre interlocuteur déclare « Nous fabriquons une grande quantité de machines de presse à huile, qui sont largement utilisées dans l'extraction d'huile rouge. Les paysans, les planteurs ou les éleveurs se rendent dans les régions, afin de passer commande des broyeurs d'aliments, couramment employés pour le broyage du riz, du maïs et de divers types de grains. Cet appareil est largement utilisé par les éleveurs.» En poursuivant son propos, monsieur Ayouba Bamba a déclaré: «notre projet à venir vise à produire des équipements agricoles, particulièrement les motoculteurs, pour soutenir les habitants de la préfecture. Les motoculteurs peuvent être fabriqués ici Nous sommes déjà en train de réfléchir à cela, mais, le principal obstacle est le manque de ressources. Nous sollicitons du gouvernement, la prise en compte des petits artisans. Aucun pays ne peut progresser, sans l'expansion des petites unités de transformation, surtout agricoles », a-t-il conclu.

Guineenews

Pêches durables : **la Guinée lance un plan stratégique halieutique avec l'appui de la FAO**

La ministre de la Pêche et de l'Économie Maritime, Fatima Camara, a présidé ce mercredi 17 juillet 2024 l'atelier de lancement du Projet d'appui à la mise en œuvre du Plan Stratégique Halieutique pour le développement durable du secteur des pêches. Ce projet, financé à hauteur de 150 000 dollars par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), s'étendra de décembre 2023 à décembre 2025.

Dans son discours de circonstance, Fatima Camara a souligné l'importance cruciale de ce projet et a également mis en lumière les défis liés à l'absorption des financements extérieurs en Guinée, ainsi que le besoin de renforcement des capacités en techniques d'élaboration de projets de ses cadres : « Le présent Projet de Coopération Technique (PCT) répond à cette demande, visant à renforcer les capacités des parties prenantes nationales pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la formulation de projets bancables. Je tiens à saluer la FAO et tous les Partenaires Techniques et Financiers pour leur soutien constant à la Guinée et à notre secteur de la pêche. Vos contributions nous rapprochent de nos objectifs, notamment l'amélioration de la contribution de la pêche et de l'aquaculture au développement économique et social de notre pays. »

Ce projet, couvrant l'ensemble du territoire national, vise entre autres à opérationnaliser un Plan d'Actions et à élaborer une stratégie pour la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre et au suivi du Plan Stratégique Halieutique de la Guinée; à élaborer et soumettre aux bailleurs des notes conceptuelles et des projets bancables basés sur les différentes composantes du Plan; et à renforcer les capacités en gestion et aménagement des pêches, notamment en matière de définition d'objectifs et de planification des actions publiques.

Pour le représentant de la FAO, Dr Mamadou Racine N'Diaye, ce secteur joue un rôle crucial dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations guinéennes, fournissant une source essentielle de protéines. Il contribue également de manière significative à l'économie nationale, générant des revenus et des emplois pour des milliers de personnes.

Cependant, malgré ce potentiel, dit-il, le secteur de la pêche en Guinée fait face à des défis majeurs, tels que la surexploitation des ressources, la pêche illégale, la faiblesse des infrastructures et des capacités institutionnelles, ainsi que l'accès limité au marché. C'est pourquoi, souligne-t-il, ce projet lancé aujourd'hui s'inscrit dans la continuité des efforts pour surmonter ces obstacles.

« La Table Ronde des bailleurs organisée à Conakry le 30 novembre 2022, avec l'appui technique de la FAO, a permis de mobiliser les ressources nécessaires pour ce plan. Nous visons à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Guinée et à mettre en œuvre des projets bancables, en ligne avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD 14 sur la conservation et l'utilisation durable des océans et des ressources marines », a indiqué Dr Mamadou Racine N'Diaye.

Guineenews

e-EDG

Avec mon ***téléphone***, je consulte gratuitement mes ***factures*** partout et à tout moment

www.edgfactures.com

Pour plus d'infos
626 11 11 11

Electricité de Guinée (EDG)

ELECTRICITE
DE GUINÉE